



Unité - Travail - Progrès

RÉPUBLIQUE DU CONGO

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE**



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE



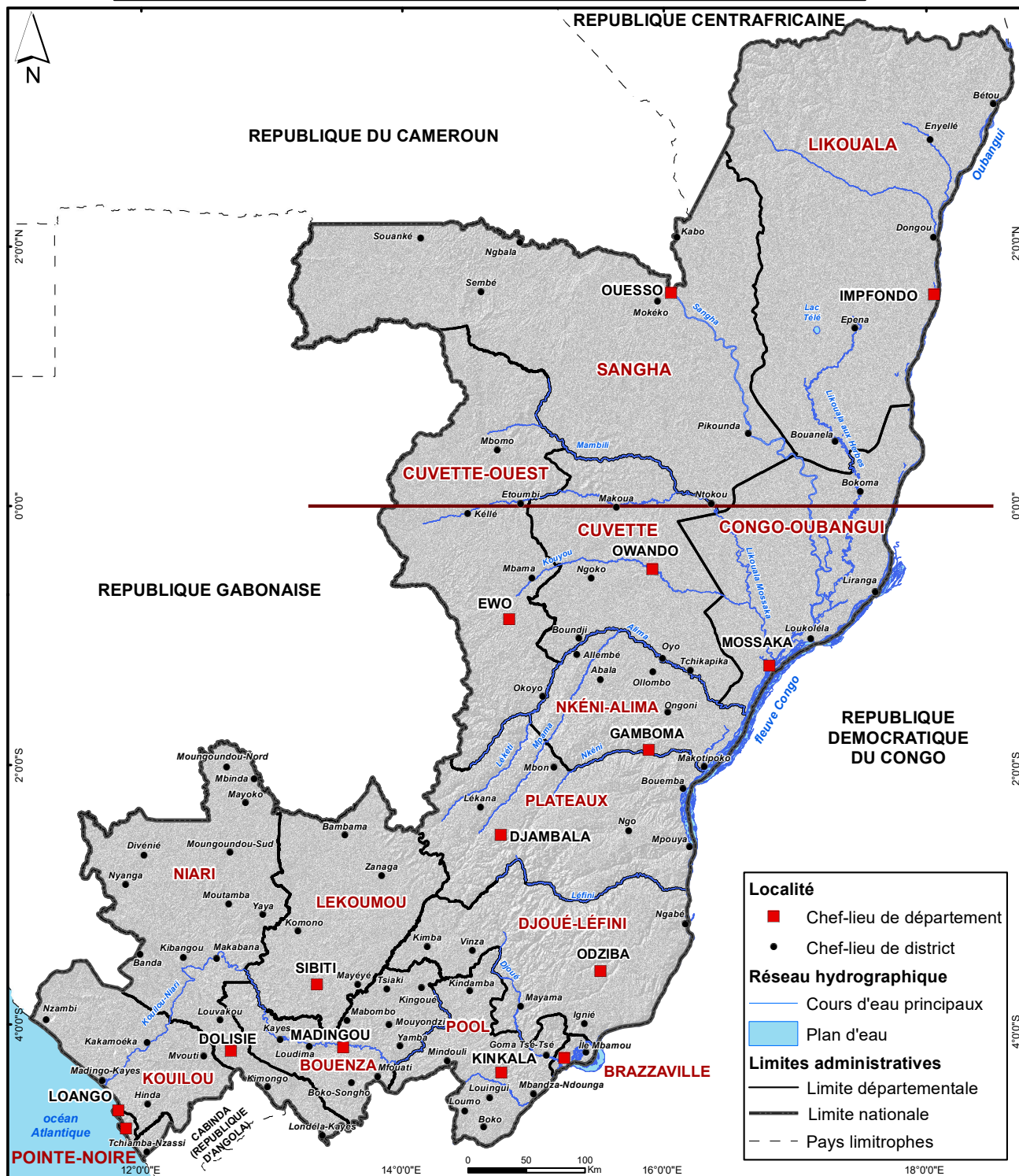
NOTE DE CONJONCTURE

DEUXIEME TRIMESTRE 2026

PUBLICATION DE SEPTEMBRE



CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO



Sources de données :

- Limites nationales et départementales : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)
- Positionnement des localités : RGPH-5 (2023), Institut National de la Statistique (INS)
- Routes nationales et départementales, hydrographie : Institut Géographique National (IGN)

Système de référence : WGS 84

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
PRÉFACE.....	9
AVANT-PROPOS.....	10
APERÇU GÉNÉRAL.....	11
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	12
I.1 Croissance mondiale.....	13
I.2 Inflation.....	14
I.3 Cours des matières premières.....	15
I.4 Politique monétaire.....	16
I.5 Taux de change euro-dollar.....	17
II. ÉCONOMIE NATIONALE.....	18
II.1 Secteur réel.....	19
II.1.1 Secteur primaire.....	19
II.1.1.1 Pêche.....	19
II.1.1.2 Exploitation forestière.....	19
II.1.2 Secteur secondaire.....	20
II.1.2.1 Extraction des hydrocarbures.....	20
II.1.2.2 Industries de transformation de bois.....	20
II.1.2.3 Industries de boissons et tabacs.....	21
II.1.2.4 Industries alimentaires.....	22
II.1.2.5 Industries métalliques et mécaniques.....	23
II.1.2.7 Industries des minéraux non métalliques.....	23
II.1.2.8 Industries chimiques et matières plastiques (hors raffinage des produits pétroliers).....	24
II.1.2.9 Industrie de raffinage de pétrole.....	25
II.1.2.10 Industries de production et distribution d'eau et d'électricité.....	26
II.1.2.11 Bâtiments et travaux publics.....	27
II.1.3 Secteur tertiaire.....	27
II.1.3.1 Commerce.....	27
II.1.3.2 Hôtels et restaurants.....	29
II.1.3.3 Transports et auxiliaires de transports.....	30
II.1.3.5 Banques, microfinances et assurances.....	33
II.1.3.6 Autres services.....	34
II.1.3.6.1 Affranchissements courriers.....	34
II.2 Effectifs employés et masse salariale.....	35
II.2.1 Emplois.....	35
II.2.2. Salaires.....	35
II.3 Dynamique entrepreneuriale.....	35

II.4 Opinions des chefs d'entreprise	36
II.4.1 Opinion des chefs d'entreprise sur les difficultés rencontrées.....	36
II.4.2 Opinions des chefs d'entreprise face aux perturbations de l'approvisionnement électrique	37
<i>Encadré 1 : Impact des coupures d'électricité sur les entreprises</i>	<i>38</i>
II.4.3 Opinions des chefs d'entreprise sur l'impact de la crise USA–Iran sur l'approvisionnement en intrants	39
<i>Encadré 2 : Effet de la crise USA-Iran sur les entreprises</i>	<i>41</i>
II.4.4 Opinions des chefs d'entreprise sur l'impact des pénuries de carburant sur leurs activités	42
II.5 Aperçu de l'impact des pénuries du carburant sur les entreprises	43
<i>Encadré 3 : Impact des pénuries de carburant sur les entreprises</i>	<i>44</i>
II.6 Réglementation des changes	45
II.7 Inflation	45
II.8 Tendances des prix sur le marché.....	45
II.9 Pluviométrie	46
II.10 Commerce extérieur	46
II.10.1 Exportations des principaux produits	46
II.10.2 Importations des principaux produits	47
II.10.3 Balance commerciale	47
II.11 Situation monétaire	48
II.11.1 Avoirs extérieurs nets	48
II.11.2 Crédit intérieur	48
<i>II.11.2.1- Créances nettes sur l'État</i>	<i>48</i>
<i>II.11.2.2- Crédits à l'économie.....</i>	<i>48</i>
II.11.3 Masse monétaire	48
II.12. Titres publics	48
II.13 Finances publiques	49
II.13.1. Recettes publiques.....	49
II.13.2- Dépenses publiques.....	49
<i>II.13.2.1- Dépenses courantes</i>	<i>49</i>
<i>II.13.2.2- Dépenses en capital</i>	<i>50</i>
II.12.3- Soldes budgétaires.....	50
II.14 Relations avec l'extérieur	50
 III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026	 51
III.1. Secteur réel	52
III.2 Inflation	52
III.3 Finances publiques	52
III.4 Situation monétaire	52
 ANNEXES.....	 53
ÉQUIPE TECHNIQUE.....	57

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire économique et Statistique d'Afrique subsaharienne
ANAC	: Agence Nationale de l'Aviation civile
ARPC	: Autorité de Régulation des Postes et Communications électroniques
BAD	: Banque africaine de Développement
BEAC	: Banque des États de l'Afrique centrale
BIT	: Bureau international du Travail
BM	: Banque mondiale
BTA	: Bon du Trésor Assimilable
BTP	: Bâtiments et Travaux publics
BZV	: Brazzaville
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFCO	: Chemin de Fer Congo-Océan
CNI	: Commission nationale des investissements
COBAC	: Commission bancaire de l'Afrique centrale
DGB	: Direction générale du Budget
DGDDI	: Direction générale des douanes et des droits indirects
DGE	: Direction générale de l'Économie
DGRRN	: Direction Générale des Recettes des Ressources naturelles
E²C	: Énergie électrique du Congo
FCFA	: Franc de la Coopération financière africaine
FMI	: Fonds monétaire international
FOB	: Free on Board
GWh	: Giga Watt heure
IARD	: Incendie, Accident et Risques divers
INHPC	: Indice national harmonisé des prix à la consommation
INS	: Institut national de la statistique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement économiques
OIT	: Organisation internationale du Travail
OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PAPN	: Port Autonome de Pointe-Noire
PEM	: Perspectives de l'Économie mondiale
PIB	: Produit intérieur brut
SCPFE	: Société de contrôle de produits forestiers à l'exportation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Croissance mondiale (en %)	14
Tableau 2 : Inflation (en %)	15
Tableau 3: Évolution de la production et des exportations de bois en grume par zone.....	19
Tableau 4 : Production pétrolière (en millions de barils).....	20
Tableau 5: Évolution des exportations de pétrole (en millions de barils).....	20
Tableau 6 : Évolution des exportations de pétrole (en milliards de FCFA).....	20
Tableau 7 : Évolution de la production de bois transformés (en mètres cubes)	21
Tableau 8 : Évolution des exportations de grumes en volume (en mètres cubes)	21
Tableau 9 : Évolution des exportations de bois transformés (en millions de FCFA).....	21
Tableau 10 : Évolution de la production des industries de boissons et de tabacs (en volume)	21
Tableau 11 : Évolution du chiffre d'affaires des industries de boissons et de tabacs (en millions de FCFA)	22
Tableau 12 : Évolution de la production des autres industries alimentaires (en tonnes).....	22
Tableau 13 : Évolution du chiffre d'affaires des autres industries alimentaires (en millions de FCFA)	22
Tableau 14: Évolution de la production en volume des industries métalliques et mécaniques	23
Tableau 15: Évolution du chiffre d'affaires des industries métalliques et mécaniques (en millions FCFA).....	23
Tableau 16: Évolution des industries des minéraux non métalliques de la production en volume.....	23
Tableau 17: Évolution des ventes des industries des minéraux non métalliques (en tonnes)	24
Tableau 18: Évolution du chiffre d'affaires du ciment (en millions de FCFA).....	24
Tableau 19: Évolution de la production des industries chimiques et matières plastiques (en volume).....	24
Tableau 20: Évolution du chiffre d'affaires des industries chimiques et matières plastiques (en millions de FCFA) ..	24
Tableau 21: Évolution des achats de pétrole brut	25
Tableau 22 : Production des produits pétroliers raffinés (en tonnes métriques)	25
Tableau 23 : Évolution des ventes en volume des produits pétroliers raffinés (en tonnes métriques).....	25
Tableau 24 : Évolution des ventes en valeur des produits pétroliers raffinés (en millions de FCFA)	26
Tableau 25 : Production et distribution d'eau et d'énergie électrique	26
Tableau 26: Évolution du chiffre d'affaires de la branche « Commerce » (en millions de FCFA)	27
Tableau 27: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits pétroliers et gaziers (en millions de FCFA) ...	28
Tableau 28: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des véhicules (en millions de FCFA)	28
Tableau 29: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques (en millions de FCFA) .	29
Tableau 30 : Évolution du chiffre d'affaires du commerce des autres produits (en millions de FCFA)	29
Tableau 31 : Indicateurs des activités des hôtels.....	29
Tableau 32 : Évolution du trafic commercial aérien	30
Tableau 33: Évolution des indicateurs du transport ferroviaire.....	30
Tableau 34 : Évolution du chiffre d'affaires du transport ferroviaire (en millions de FCFA).....	31
Tableau 35: Indicateurs du transport maritime.....	31
Tableau 36 : Indicateurs d'activité du transport terrestre	31

Tableau 37 : Évolution du chiffre d'affaires du transport terrestre (en millions de FCFA)	32
Tableau 38 : Évolution du chiffre d'affaires des activités de transit.....	32
Tableau 39 : Évolution du trafic des télécommunications	32
Tableau 40 : Chiffre d'affaires des télécommunications (en millions de FCFA).....	33
Tableau 41 : Évolution des tarifs par minute, sms et octet (en FCFA)	33
Tableau 42 : Évolution des indicateurs des établissements de crédits (en millions de FCFA).....	33
Tableau 43 : Évolution des indicateurs des activités des établissements de microfinance (en millions de FCFA). 33	
Tableau 44: Évolution indicateurs des activités des établissements d'assurance (en millions de FCFA)	34
Tableau 45 : Évolution du chiffre d'affaires affranchissements (en millions de FCFA)	34
Tableau 46: Évolution du nombre d'entreprises enregistrées par secteur et branche d'activités	35
Tableau 47 : Opinions des chefs d'entreprise sur les difficultés rencontrées par secteur	36
Tableau 48 : Opinions des chefs d'entreprise selon la nature des difficultés rencontrées	37
Tableau 49 : Perspectives des entreprises sur le chiffre d'affaires	37
Tableau 50 : Évolution des exportations des biens en valeur (en millions de FCFA)	47
Tableau 51 : Évolution des importations en valeur (en millions de FCFA)	47
Tableau 52 : Évolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA)	48
Tableau 53 : Évolution de la situation monétaire et du crédit (en milliards de FCFA)	48
Tableau 54 : Évolution des opérations financières de l'État (en milliards de FCFA).....	50
Tableau A1: Évolution de l'emploi dans le secteur formel (en nombre).....	53
Tableau A2: Évolution de la masse salariale (en milliards de FCFA)	54
Tableau A3 : Tendance des prix sur le marché.....	55
Tableau A4: Évolution de la moyenne mensuelle par trimestre de l'indice national harmonisé des prix à la consommation des ménages (INHPC)	56

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Cours du baril de pétrole (en dollar US/baril).....	15
Graphique 2 : Cours de bois (en dollar US/mètre cube).....	16
Graphique 3 : Cours du cuivre et du zinc (en dollar US/tonne métrique)	16
Graphique 4 : Cours du fer (en dollar US/tonne métrique).....	16
Graphique 5 : Taux de change euro-dollar US	17
Graphique 6 : Évolution des captures de la pêche maritime (en tonnes)	19
Graphique 7 : Évolution du chiffre d'affaires des Bâtiments et travaux publics (en millions de FCFA)	27
Graphique 8: Répartition du chiffre d'affaires de la branche « Commerce »	27
Graphique 9: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits alimentaires (en millions de FCFA)	28
Graphique 10 : Évolution du chiffre d'affaires des hôtels et restaurants (en millions de FCFA)	29
Graphique 11 : Évolution du chiffre d'affaires des parapétroliers (en millions de FCFA).....	35
Graphique 12 : Répartition des chefs d'entreprises selon leur nationalité (en nombre)	36
Graphique 13 : Évolution des précipitations (moyenne mensuelle en mm par trimestre)	46
Graphique 14 : Indicateurs BTA et OTA-montants annoncés souscrits et levés	49
Figure 1 : Coupures d'électricité et activité des entreprises, T2 2026.....	38
Figure 2 : Effets de la crise USA-Iran sur les entreprises, T1 et T2 2026	41



développement (PND) 2027-2031.

Étant un instrument d'aide à la décision, la note de conjoncture permet aux pouvoirs publics, aux partenaires au développement ainsi qu'aux investisseurs d'avoir une lecture de la situation économique. En outre, elle permet d'apprécier les avancées dans l'exécution des programmes socioéconomiques mis en œuvre par le Gouvernement.

La présente édition qui porte sur l'examen de la situation économique au deuxième trimestre 2026, présente l'analyse des performances des secteurs primaire, secondaire et tertiaire par rapport au deuxième trimestre 2025. Ainsi, l'analyse des indicateurs a mis en évidence une évolution globalement favorable de l'activité économique, portée par la bonne tenue des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Cette publication met en exergue deux faits marquants : (i) la persistance de la baisse de la production des produits pétroliers raffinés ; et, (ii) une contraction des activités du transport après une hausse au premier trimestre 2026.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux chefs d'entreprise, aux institutions financières, aux administrations publiques et à l'ensemble des acteurs du secteur privé pour leur contribution au processus de collecte des données. Leur disponibilité et leur collaboration ont permis de faciliter le travail réalisé par les agents de la Direction générale de l'Économie.

Je souhaite que cette édition réponde aux attentes de ses différents utilisateurs et contribue à une meilleure compréhension de la conjoncture économique.

**Ministre de l'Économie, du Plan,
de la Statistique et de la Prospective**

Ludovic NGATSE

AVANT-PROPOS



Régie par décret n°2019-90 du 9 avril 2019, la Direction générale de l'Économie est un organe technique qui appuie le ministère en charge de l'économie dans le suivi de l'activité de l'économie nationale. Elle élabore notamment la *note de conjoncture économique*, un outil de référence pour les autorités, les entreprises et les partenaires au développement. Ce document fournit des analyses clés pour l'orientation des décisions économiques et, contribue à l'évaluation à court terme de l'impact de certains programmes socio-économiques déployés.

L'actuelle note de conjoncture s'articule autour de deux parties principales. La première est consacrée à l'environnement international et examine successivement la croissance et l'inflation aux échelles mondiale, régionale et sous-régionale, les cours des principales matières premières exportées par la République du Congo, les orientations des politiques monétaires des pays avancés, émergents et en développement, ainsi que l'évolution de la parité entre l'euro et le dollar américain. La seconde partie se penche sur l'économie nationale. Elle analyse les dynamiques du secteur réel, l'évolution des prix (produits agricoles, alimentaires et transport), la situation de l'emploi,

l'entrepreneuriat, les échanges extérieurs, la situation monétaire, le marché financier et les relations économiques internationales.

Les données mobilisées pour l'élaboration de cette note sont issues d'une enquête menée en septembre 2026 auprès des administrations publiques, ainsi que des entreprises privées et publiques. Ces informations ont été enrichies et consolidées par les données des principaux producteurs de statistiques officielles, parmi lesquels la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la Direction générale des douanes et des droits indirects, la Direction générale des Recettes des Ressources naturelles, l'Institut national de la statistique (INS), l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et la Direction générale du Trésor.

La Direction générale de l'économie tient à remercier chaleureusement l'ensemble des institutions financières et des personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration de cette publication.

Par ailleurs, elle reste ouverte à toutes les observations et suggestions susceptibles d'enrichir le contenu et d'améliorer la qualité des prochaines éditions de cette note.

Directeur général de l'économie

Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA

Au deuxième trimestre 2026, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience relative, malgré un contexte marqué par une forte incertitude. La croissance est restée globalement positive, avec des évolutions contrastées entre les principales économies. Les tensions géopolitiques, la hausse des prix de l'énergie et les incertitudes liées au commerce international continuent toutefois de peser sur les activités économiques mondiales..

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont légèrement ravivées au deuxième 2026, sous l'effet combiné des coûts énergétiques, des prix des biens et de la persistance de l'inflation sous-jacente.

Dans ce contexte, les cours des matières premières suivis par les services de la Direction générale de l'économie ont globalement enregistré une orientation haussière, à l'exception des prix des grumes. Cette évolution s'explique principalement par les tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, qui ont affecté les marchés internationaux.

Sur le plan national, la conjoncture économique a été globalement favorable au deuxième trimestre 2026, portée par la bonne tenue des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Cette évolution a néanmoins été atténuée par le recul des activités dans les branches de la production et de la distribution d'eau et d'électricité, du raffinage pétrolier, ainsi que par la contraction enregistrée dans les industries alimentaires et métallurgiques et dans les transports. En revanche, le secteur primaire a connu une évolution contrastée, caractérisée, d'une part, par une hausse de la production dans la branche de la pêche et, d'autre part, par un repli des activités dans la branche de l'exploitation forestière.

La bonne tenue du secteur secondaire s'explique principalement par la performance des industries extractives d'hydrocarbures, des cimenteries et des industries brassicoles, chimiques, mécaniques et métalliques. Elle a également bénéficié du regain d'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Toutefois, cette évolution favorable a été partiellement atténuée par le repli des activités de production et de distribution d'eau et d'électricité, du raffinage pétrolier, ainsi que par la contraction enregistrée dans les industries alimentaires et métallurgiques.

De son côté, le secteur tertiaire a connu une évolution favorable, portée par la hausse du chiffre d'affaires dans les branches de la restauration et de l'hôtellerie, du commerce, des services bancaires, des télécommunications et des autres services. Cette dynamique a néanmoins été modérée par le recul de l'activité dans la branche des transports.

S'agissant des finances publiques, la situation de l'État s'est améliorée au deuxième trimestre 2026, en glissement annuel, sous l'effet de l'augmentation des recettes pétrolières, conjuguée à une quasi-stabilité des dépenses de fonctionnement. Cette évolution s'est traduite par le dégagement d'excédents budgétaires primaire et global significatifs, sur la base des engagements.

Par ailleurs, le solde des échanges extérieurs s'est renforcé au deuxième trimestre 2026 par rapport à la même période de 2025. Enfin, à fin mars 2026, les principaux agrégats monétaires et de crédit ont évolué dans un contexte marqué par le renforcement de la position extérieure nette, accompagné d'une progression du crédit intérieur et de la masse monétaire.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'analyse de l'environnement international porte sur les éléments qui permettent d'apprécier l'évolution de l'activité économique au niveau mondial. Il s'agit de la croissance économique, de l'inflation, des cours des matières premières, de la politique monétaire et du taux de change euro-dollar.

I.1 Croissance mondiale

Au deuxième trimestre 2026, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience relative, malgré un contexte marqué par une forte incertitude. La croissance est restée globalement positive, avec des évolutions contrastées entre les principales économies. Les tensions géopolitiques, la hausse des prix de l'énergie et les incertitudes liées au commerce international continuent toutefois de peser sur les activités économiques mondiales.

Dans les économies avancées, l'activité économique est demeurée globalement résiliente au deuxième trimestre 2026, avec une évolution toutefois contrastée selon les pays. La croissance s'est notamment maintenue dans plusieurs grandes économies, malgré les incertitudes géopolitiques, les tensions sur les prix de l'énergie et les incertitudes entourant les échanges internationaux.

Aux États-Unis, la croissance du PIB réel a légèrement ralenti, passant de 0,5% au deuxième trimestre 2025 à 0,4% au deuxième trimestre 2026. Cette évolution s'expliquerait principalement par le ralentissement des exportations, le déstockage des entreprises et le repli de la consommation des administrations publiques.

Dans la zone euro, les performances économiques sont demeurées différenciées au deuxième trimestre 2026. En Allemagne, la croissance du PIB réel a ralenti, s'établissant à 0,2% au deuxième trimestre 2026, contre 0,4% au trimestre précédent. Cette évolution intervient dans un contexte où l'activité reste soutenue par la demande intérieure, notamment les investissements publics dans les infrastructures et la défense. Toutefois, les tensions sur les prix de l'énergie et les incertitudes entourant les échanges internationaux continuent de peser sur la dynamique de reprise. À l'inverse, la France a renoué avec la croissance, avec une progression du PIB réel de 0,2%, après une contraction de 0,1% au premier trimestre 2026. Cette reprise demeure néanmoins modérée, dans un contexte marqué par la persistance des tensions sur les prix de l'énergie et par une incertitude accrue, qui continuent de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et l'investissement des entreprises.

Au Canada, la croissance du PIB réel s'est nettement redressée, passant de 0,0% au premier trimestre 2026 à 0,8% au deuxième trimestre 2026.

Au Royaume-Uni, en revanche, la croissance a ralenti, revenant de 0,6% au premier trimestre 2026 à 0,4% au deuxième trimestre 2026. Ce ralentissement s'explique notamment par l'affaiblissement de la consommation privée et le recul de la consommation des administrations publiques, qui ont pesé sur l'activité économique.

En perspective, selon les projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique mondiale devrait ralentir pour s'établir à 3,0% en 2026, contre 3,5% en 2025. Cette évolution interviendrait dans un contexte marqué par la persistance des tensions géopolitiques, les incertitudes entourant le commerce international et le renchérissement des matières premières.

Dans les pays avancés, la croissance devrait également ralentir, pour atteindre 1,7% en 2026, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2025.

Aux États-Unis, l'activité économique devrait, à l'inverse, s'accélérer, avec une croissance projetée à 2,3% en 2026, contre 2,1% en 2025. Cette évolution serait notamment soutenue par le dynamisme de l'investissement privé, les gains de productivité et les effets des mesures budgétaires et monétaires favorables à l'activité.

Dans la zone euro, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 0,9% en 2026, contre 1,4% sous l'effet notamment des incertitudes liées au commerce international, de la hausse des coûts de l'énergie et de la persistance de contraintes structurelles pesant sur l'investissement et la demande intérieure.

En France, la croissance du PIB réel devrait ralentir à 0,6% en 2026, contre 0,9% principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie, qui accentuerait les tensions inflationnistes et pèserait sur le pouvoir d'achat des ménages, limitant ainsi la progression de la consommation privée. À l'inverse, en Allemagne, l'activité devrait se redresser, avec une croissance projetée à 0,7% en 2026, contre 0,2% en 2025, grâce notamment à l'augmentation des dépenses publiques et à l'amélioration progressive de la demande intérieure.

Au Japon, la croissance devrait ralentir à 0,6% en 2026, contre 1,1% en 2025, sous l'effet notamment de l'es-soufflement de la demande extérieure et du ralentissement de la consommation. Au Royaume-Uni, l'activité économique devrait progresser à un rythme plus modéré, dans un contexte marqué par une demande intérieure moins dynamique et par la persistance des incertitudes économiques.

Au Canada, la croissance devrait également ralentir, pour s'établir à 1,1% en 2026, contre 1,9% en 2025, sous l'effet du fléchissement de la demande extérieure et d'une progression plus modérée de la consommation.

Tableau 1: Croissance mondiale (en %)

	T1-26	T2-26	2025	2026
Monde	-	-	3,5	3,0
Pays avancés	-	-	1,9	1,7
États-Unis	0,5	0,4	2,1	2,3
Zone euro	0,0	0,4	1,4	0,9
Allemagne	0,4	0,2	0,2	0,7
France	-0,1	0,2	0,9	0,6
Japon	0,5	0,3	1,1	0,6
Royaume-Uni	0,6	0,4	1,4	1,0
Canada	0,0	0,8	1,9	1,1
Pays émergents et pays en développement	-	-	4,5	3,8
Chine	1,3	0,9	5,0	4,6
Inde	1,9		7,7	6,4
Brésil	1,1		2,3	2,4
Afrique subsaharienne	-	-	4,5	4,3
Nigéria	-	-	4,0	4,1
Afrique du Sud	0,5		1,1	1,1
CEMAC	-	-	2,6	3,0

Source : OCDE/FMI/BEAC

Au deuxième trimestre 2026, l'activité économique des pays émergents et en développement a évolué de manière contrastée, avec un ralentissement de la croissance dans plusieurs grandes économies, malgré la vigueur persistante de certains secteurs, notamment l'industrie et les échanges extérieurs en Asie. En Chine, la croissance du PIB réel a ainsi ralenti, passant de 1,3% au premier trimestre 2026 à 0,9% au deuxième trimestre 2026.

En perspective, selon le FMI, la croissance des économies émergentes et en développement devrait s'établir à 3,8% en 2026, contre une prévision antérieure de 4,5%. Malgré cette révision à la baisse, l'activité devrait rester soutenue par la demande intérieure et l'investissement, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques, la hausse des prix de l'énergie et une incertitude accrue sur l'environnement économique mondial.

En 2026, la croissance du PIB réel des principales économies émergentes devrait également ralentir. En Chine, elle s'établirait à 4,6%, contre 5,0% en 2025. En Inde, la croissance resterait robuste, mais ralentirait à 6,4%, après avoir été de 7,7% en 2025. Au Brésil, l'activité économique devrait progresser de 2,4% en 2026, contre 2,3% en 2025.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait légèrement ralentir, passant de 4,5% en 2025 à 4,3% en 2026. Cette évolution s'expliquerait notamment par la persistance des tensions géopolitiques, la

hausse des coûts de l'énergie et la réduction des financements extérieurs. Dans ce contexte, l'activité économique au Nigéria devrait rester dynamique, avec une croissance de 4,1% en 2026. En Afrique du Sud, la croissance resterait, quant à elle, stable à 1,1%.

Dans la zone CEMAC, l'activité économique devrait se raffermir en 2026. Le PIB réel progresserait ainsi de 3,0%, contre 2,6% en 2025, traduisant une accélération de la croissance au niveau régional.

I.2 Inflation

Au deuxième trimestre 2026, l'économie mondiale a été marquée par une remontée des tensions inflationnistes comparativement au premier trimestre 2026, sous l'effet combiné des coûts énergétiques, des prix des biens et de la persistance de l'inflation sous-jacente.

Dans les pays avancés, les tensions inflationnistes se sont accentuées au deuxième trimestre 2026, sous l'effet notamment des prix de l'énergie et de l'alimentation. Aux États-Unis, le taux d'inflation est passé de 1,0% au premier trimestre 2026 à 2,0% au deuxième trimestre 2026. Dans la zone euro, le taux d'inflation s'est fixé à 2,1%, contre 0,3% au premier trimestre 2026. En Allemagne, l'inflation s'est accélérée pour s'établir à 1,2% au deuxième trimestre, après avoir été de 0,5% au premier trimestre 2026. En France, l'inflation a augmenté de 1,9% au deuxième trimestre 2026 contre 0,4% au premier trimestre 2026. Au Japon, le taux d'inflation s'est établi à 0,8% au deuxième trimestre 2026, contre -0,3% au premier trimestre 2026. Au Royaume-Uni l'inflation s'est accélérée passant de 0,3% au premier trimestre 2026 à 1,5% au deuxième trimestre 2026. Au Canada, le taux d'inflation s'est établi à 1,7% au deuxième trimestre 2026, après avoir été de 0,5% au premier trimestre 2026.

En perspective, l'inflation mondiale devrait passer de 4,1% en 2025 à 4,7% en 2026. La hausse prévue pour 2026 étant principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Dans les pays avancés, contrairement à 2025, le tableau révèle un regain des tensions inflationnistes dans plusieurs grandes économies avancées. Aux États Unis, l'inflation augmenterait sensiblement, passant de 2,7% en 2025 à 3,6% en 2026. Dans la zone euro, elle passerait de 2,1% en 2025 à 2,9% en 2026. En Allemagne, l'inflation se fixerait à 2,7% en 2026 contre 2,3% en 2025. En France, elle s'établirait à 1,8% en 2026, après avoir été de 0,9% en 2025. Au Japon, contrairement aux autres grandes économies, l'inflation fléchirait nettement, passant de 3,2% en 2025 à 2,3% en 2026. Au Royaume-Uni, elle ralentirait à 3,2% en 2026 contre 3,4% en 2025. Au Canada, le taux d'inflation se fixerait à 2,5% en 2026 contre 2,1% en 2025.

Tableau 2 : Inflation (en %)

	T1-26	T2-26	2025	2026
Monde	-	-	4,1	4,7
Pays avancés	-	-	2,5	3,0
États-Unis	1,0	2,0	2,7	3,6
Zone euro	0,3	2,1	2,1	2,9
Allemagne	0,5	1,2	2,3	2,7
France	0,4	1,9	0,9	1,8
Japon	-0,3	0,8	3,2	2,3
Royaume-Uni	0,3	1,5	3,4	3,2
Canada	0,5	1,7	2,1	2,5
Pays émergents et pays en développement	-	-	5,2	5,8
Chine	0,5	0,0	0,0	1,2
Inde	0,5	1,4	2,1	4,7
Brésil	1,4	1,9	5,0	4,0
Afrique subsaharienne	-	-	12,5	8,8
Nigéria	-	-	23,0	16,0
Afrique du Sud	0,6	2,3	3,2	3,9
CEMAC	-	-	2,0	2,7

Source : OCDE/FMI/BEAC

Dans les pays émergents et pays en développement, la situation est nettement plus contrastée au deuxième trimestre 2026. La Chine se distingue par une absence de pressions inflationnistes, avec une inflation qui passe de 0,5% au premier trimestre 2026 à 0,0% au deuxième trimestre 2026, en lien avec la faiblesse de la demande intérieure et le ralentissement du marché immobilier. En Inde, l'inflation s'est accélérée pour s'établir à 1,4% au deuxième trimestre 2026, contre 0,5% au premier trimestre 2026. Au Brésil, le taux d'inflation s'est établi à 1,9% au deuxième trimestre 2026, après avoir été de 1,4% au premier trimestre 2026.

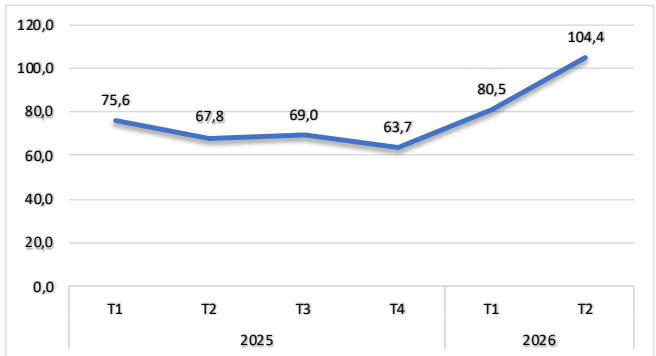
En perspective, les tensions inflationnistes s'intensifieraient dans les pays émergents et pays en développement en 2026. En effet, le taux d'inflation devrait se fixer à 5,8% en 2026, contre 5,2% en 2025. En Chine, l'inflation s'accélérerait pour s'établir à 1,2% en 2026, après avoir affiché un taux nul en 2025. En Inde, elle s'accélérerait pour se fixer à 4,7% en 2026, contre 2,1% en 2025. Au Brésil, elle devrait fléchir pour s'établir à 4,0% en 2026, contre 5,0% en 2025. L'Afrique subsaharienne devrait connaître une désinflation, passant de 12,5% en 2025 à 8,8% en 2026. Au Nigéria, l'inflation devrait décélérer pour s'établir à 16,0% en 2026, contre 23,0% en 2025. En Afrique du Sud, elle se fixerait à 3,9% en 2026, contre 3,2% en 2025. Dans la zone CEMAC, le taux d'inflation devrait se situer en dessous du seuil communautaire (3,0%), à 2,7% en 2026, contre 2,0% en 2025.

I.3 Cours des matières premières

Au deuxième trimestre 2026, les cours des principales matières premières suivies par les services de la Direction générale de l'économie ont globalement enregistré une orientation haussière, à l'exception des prix des grumes. Cette évolution s'explique principalement par les tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, qui ont affecté les marchés internationaux.

Le prix international du Brent a fortement progressé pour s'établir à 104,4 dollars US le baril au deuxième trimestre 2026, contre 67,8 dollars US le baril à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 54,0% en glissement annuel. La fermeture du détroit d'Ormuz, une voie maritime stratégique par laquelle transitent près de 20 millions de barils de pétrole par jour, représentant environ 20 % de la consommation mondiale de pétrole, a accentué les tensions sur l'offre mondiale et contribué à la flambée des prix du brut.

Graphique 1: Cours du baril de pétrole (en dollar US/baril)



Source : Banque mondiale

En perspective, le prix international du pétrole brut devrait enregistrer une hausse de 24,6% en 2026, pour s'établir à 86,0 dollars US le baril, contre 69,0 dollars US le baril en 2025. Cette évolution serait principalement soutenue par la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, susceptibles de continuer à perturber l'approvisionnement mondial en pétrole.

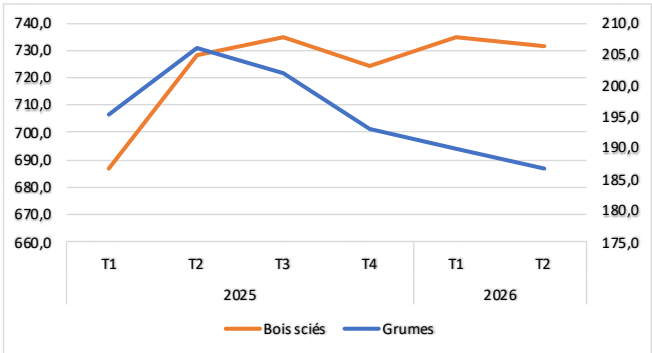
Au deuxième trimestre 2026, les cours des produits forestiers ont évolué de manière contrastée, avec une baisse des prix des grumes et une progression de ceux des bois débités, en comparaison avec la même période de l'année précédente.

Le prix moyen des grumes s'est établi à 186,9 dollars US le mètre cube, contre 206,1 dollars US le mètre cube au deuxième trimestre 2025, enregistrant ainsi un recul de 9,3% en glissement annuel. Cette contraction s'expliquerait principalement par le ralentissement de la demande mondiale, notamment sur les marchés asiatiques.

À l'inverse, le cours moyen des bois débités a atteint 731,5 dollars US le mètre cube au deuxième trimestre 2026, contre 727,9 dollars US le mètre cube au deuxième trimestre 2025, soit une hausse de 0,5%. Cette légère progression serait liée au regain de la demande de bois transformés sur les marchés asiatiques et euro-

péens, soutenu par la reprise des investissements dans les secteurs de la construction et de la rénovation immobilière.

Graphique 2 : Cours de bois (en dollar US/mètre cube)

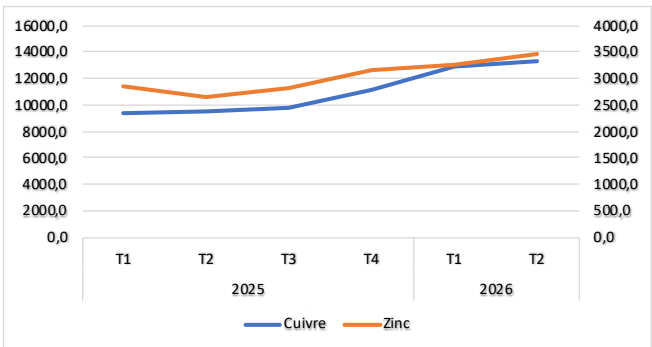


Source : Banque mondiale

En perspective, les prix des produits forestiers devraient évoluer de manière contrastée sur l'ensemble de l'année 2026. Le cours des grumes poursuivrait sa tendance baissière, tandis que celui des bois débités continuerait de progresser. Le cours moyen des grumes est attendu à 190,0 dollars US le mètre cube en 2026, contre 199,0 dollars US le mètre cube en 2025, soit une diminution de 4,0 %. À l'inverse, le cours moyen des bois débités devrait enregistrer une hausse de 1,0%, pour atteindre 725,0 dollars US le mètre cube en 2026, contre 718,0 dollars US le mètre cube un an auparavant.

Les prix des métaux ont atteint des niveaux historiquement élevés au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente, sous l'effet des perturbations persistantes de l'approvisionnement et de la forte demande provenant des secteurs des énergies propres et des infrastructures numériques. En glissement annuel, les cours du cuivre et du zinc ont enregistré des hausses respectives de 40,3% et 31,1%, passant de 9 515,0 dollars US à 13 348,7 dollars US la tonne métrique pour le cuivre, et de 2 640,2 dollars US à 3 461,7 dollars US la tonne métrique pour le zinc.

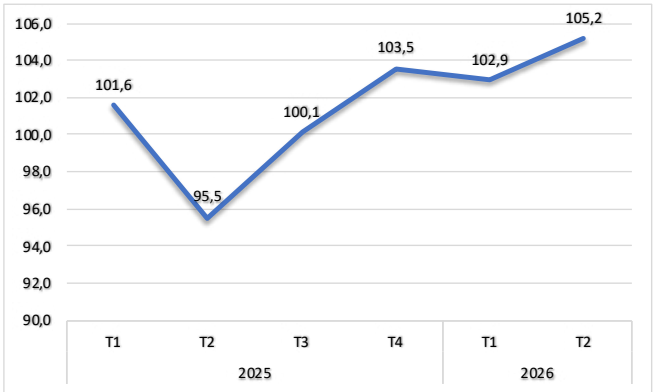
Graphique 3 : Cours du cuivre et du zinc (en dollar US/tonne métrique)



Source : Banque mondiale

Le cours du fer s'est établi à 105,2 dollars US la tonne métrique au deuxième trimestre 2026, contre 95,5 dollars US la tonne métrique à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une progression de 10,1% en glissement annuel.

Graphique 4 : Cours du fer (en dollar US/tonne métrique)



Source : Banque mondiale

En 2026, les cours des métaux devraient globalement demeurer orientés à la hausse en 2026, à l'exception de celui du fer. Le cours moyen du cuivre augmenterait de 20,6%, pour atteindre 12 000,0 dollars US la tonne métrique en 2026, contre 9 947,0 dollars US la tonne métrique en 2025. De même, le cours moyen du zinc progresserait de 4,6%, s'établissant à 3 000,0 dollars US la tonne métrique en 2026, contre 2 868,0 dollars US la tonne métrique l'année précédente. Cette évolution s'expliquerait principalement par une offre mondiale toujours contrainte, notamment pour le cuivre, conjuguée à une demande soutenue émanant des secteurs des énergies propres, des infrastructures numériques et des autres industries émergentes.

En revanche, le cours moyen du fer devrait poursuivre sa baisse, avec un recul de 3,2%, pour s'établir à 97,0 dollars US la tonne métrique en 2026, contre 100,2 dollars US la tonne métrique en 2025.

I.4 Politique monétaire

Au deuxième trimestre 2026, les principales banques centrales des économies avancées et émergentes ont, dans leur majorité, maintenu leurs taux directeurs, dans un environnement marqué par une recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et par les risques de remontée de l'inflation, notamment sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. Certaines banques centrales ont toutefois procédé à des ajustements de leurs taux, en fonction de l'évolution de leurs perspectives d'inflation et d'activité.

Aux États-Unis, à l'issue de sa réunion des 16 et 17 juin 2026, la Réserve fédérale (Fed) a décidé de maintenir la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 3,50% et 3,75%. Cette décision, prise à l'unanimité, intervient au moment où, l'inflation demeure supérieure à l'objectif de 2%, notamment sous l'effet de certains chocs d'offre et de la hausse des prix de l'énergie. La Fed a également souligné le niveau élevé d'incertitude

entourant les perspectives économiques, en particulier en lien avec le conflit au Moyen-Orient.

Dans la zone euro, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), réuni le 11 juin 2026, a décidé de relever de 25 points de base ses trois taux directeurs, avec effet au 17 juin. Le taux de la facilité de dépôt a ainsi été porté à 2,25%, celui des opérations principales de refinancement à 2,40% et celui de la facilité de prêt marginal à 2,65%. Cette décision intervient dans un contexte marqué par l'accroissement des pressions inflationnistes liées notamment à la hausse des prix de l'énergie et aux perturbations des approvisionnements résultant du conflit au Moyen-Orient.

Au Canada, lors de sa réunion du 29 avril 2026, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25%, niveau qui est demeuré inchangé durant l'ensemble du mois de mai. La Banque a relevé l'incertitude liée aux tensions géopolitiques et commerciales, ainsi que les risques inflationnistes associés à la hausse des prix de l'énergie. Elle a notamment indiqué qu'elle surveillait étroitement les effets de cette hausse afin d'éviter qu'elle ne se traduise par une inflation persistante.

Au Japon, lors de sa réunion des 27 et 28 avril 2026, la Banque du Japon (BoJ) a décidé de maintenir son taux d'intérêt à court terme autour de 0,75%. Cette décision a été prise à la majorité, dans un contexte d'incertitude élevée concernant les perspectives économiques et les effets des tensions géopolitiques sur les prix de l'énergie.

Au Royaume-Uni, le Comité de politique monétaire de la Banque du Royaume-Uni (BoE), réuni le 29 avril 2026, a décidé, à une majorité de 8 voix contre 1, de maintenir le taux directeur à 3,75%. La Banque a relevé que l'inflation avait atteint 3,3% et qu'elle pourrait continuer d'augmenter à court terme sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. Elle a néanmoins indiqué qu'elle demeurerait attentive aux risques de répercussions sur les salaires et les prix et qu'elle se tenait prête à agir afin de ramener durablement l'inflation vers sa cible de 2%.

Dans les économies émergentes, la Banque populaire de Chine (PBoC) a maintenu une orientation monétaire stable au deuxième trimestre 2026. Le taux préférentiel des prêts (LPR) à un an a été maintenu à 3,00% en juin, traduisant la volonté des autorités de préserver des conditions financières favorables tout en tenant compte des incertitudes entourant les perspectives économiques internationales.

En Inde, le Comité de politique monétaire de la Reserve Bank of India (RBI), réuni du 6 au 8 avril 2026, a maintenu son taux directeur (repo rate) à 5,25% et conservé une orientation monétaire neutre. Cette décision intervient dans un contexte d'incertitude accrue sur les perspectives économiques internationales et de risques liés à l'évolution des prix de l'énergie et des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Au Brésil, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale du Brésil (Copom), réuni le 29 avril 2026, a réduit le taux Selic de 25 points de base, le ramenant de 14,75% à 14,50%. Cette décision marque un ajustement de la politique monétaire dans un contexte où les autorités demeuraient attentives à l'évolution de l'inflation et de ses anticipations, ainsi qu'aux incertitudes entourant l'environnement économique international. Le taux de 14,50% est demeuré en vigueur jusqu'à la décision suivante du 17 juin 2026.

En Afrique subsaharienne, les banques centrales ont adopté des orientations différenciées au deuxième trimestre 2026, en fonction de l'évolution de l'inflation, de l'activité économique et des conditions financières dans leurs économies respectives.

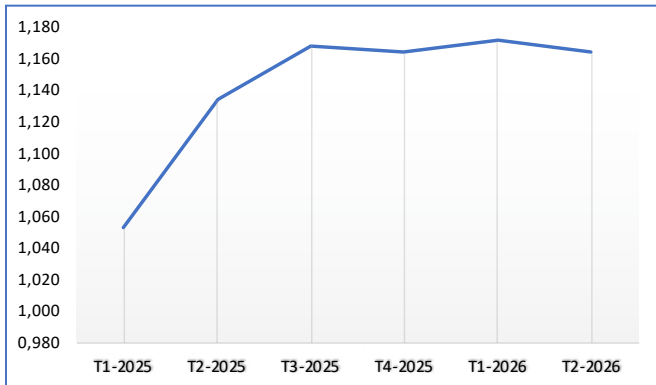
Au Nigéria, à l'issue de sa réunion des 19 et 20 mai 2026, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale du Nigéria (CBN) a maintenu le taux directeur à 26,50%, après sa réduction de 50 points de base en février 2026. Cette décision traduit une approche prudente visant notamment à contenir les pressions inflationnistes et à préserver la stabilité macroéconomique.

En Afrique du Sud, la Banque de réserve sud-africaine (SARB), réunie le 28 mai 2026, a relevé son taux directeur de 25 points de base à 7,00%, dans un contexte marqué par l'accentuation des risques inflationnistes, notamment sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. Cette évolution illustre une orientation monétaire plus restrictive visant à limiter les effets de second tour sur l'inflation, dans un environnement où les perspectives de croissance demeurent contraintes.

I.5 Taux de change euro-dollar

Au deuxième trimestre 2026, le taux de change euro-dollar s'est établi à 1,163, en hausse de 2,6 % en glissement annuel par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette évolution traduit une appréciation de l'euro face au dollar sur les marchés de change.

Graphique 5 : Taux de change euro-dollar US



Source : BCE

II. ÉCONOMIE NATIONALE

Dans cette partie traitant de l'économie nationale, l'analyse porte essentiellement sur le secteur productif, les tendances des marchés des prix des produits de première nécessité et de transport, le commerce extérieur, la situation monétaire et le marché financier. L'évolution de la conjoncture est appréciée en glissement annuel, en comparant les réalisations du deuxième trimestre 2026 à celles du deuxième trimestre 2025.

II.1 Secteur réel

Au deuxième trimestre 2026, la conjoncture du secteur réel s'est inscrite dans une dynamique globalement favorable, portée par la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire a connu une évolution plus contrastée, marquée par un repli de ses activités, notamment sous l'effet de la baisse de l'activité dans la branche de l'exploitation forestière, malgré la progression enregistrée dans la pêche.

II.1.1 Secteur primaire

Au deuxième trimestre 2026, le secteur primaire a enregistré une conjoncture contrastée, marquée, d'une part, par l'augmentation de la production de la branche pêche et, d'autre part, par le repli des activités de la branche de l'exploitation forestière.

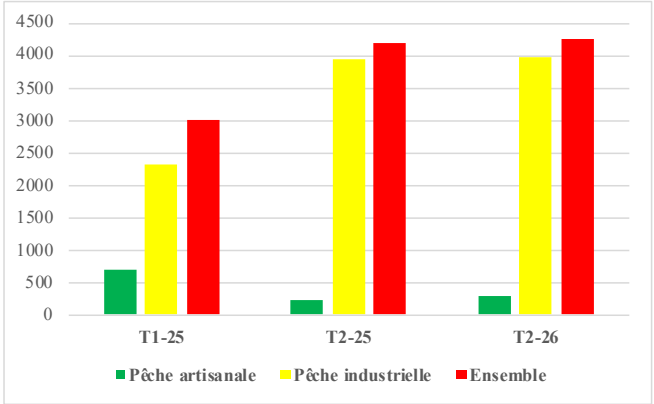
II.1.1.1 Pêche

Hause de la production de la pêche maritime... Avec un niveau de production de 4 259,6 tonnes au deuxième trimestre 2026 dont 301,7 tonnes pour la pêche artisanale et 3 957,9 tonnes pour la pêche industrielle, la sous-branche pêche a enregistré une hausse de 1,8% de sa production en glissement annuel, en rapport avec le dynamisme de la pêche artisanale et le maintien à un niveau élevé des débarquements industriels.

La production de la pêche artisanale s'est accrue de 27,5%, passant de 236,6 tonnes au deuxième trimestre 2025 à 301,7 tonnes au deuxième trimestre 2026. Cette augmentation s'explique, d'une part, par des conditions météorologiques favorables en mer et, d'autre part, par la modernisation des équipements et le dynamisme de la pêche continentale.

La pêche industrielle a également enregistré un accroissement de sa production. En effet, celle-ci s'est établie à 3 957,9 tonnes au deuxième trimestre 2026, après avoir été de 3 949,1 tonnes à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 0,2%. Cette hausse s'explique par la reprise des sorties en mer de plusieurs navires après maintenance, associée à une légère amélioration des rendements de pêche au large des côtes.

Graphique 6 : Évolution des captures de la pêche maritime (en tonnes)



Source : DGE (Enquête de conjoncture, août 2026)

II.1.1.2 Exploitation forestière

Baisse de la production de bois en grume... Au deuxième trimestre 2026, la production de bois en grume a connu une contraction de 0,2%, pour s'établir à 351 095 mètres cubes, contre 351 833 mètres cubes à la même période de l'année précédente. Cette contre-performance s'explique principalement par des contraintes logistiques, le coût élevé du carburant et l'application des quotas d'exportation de bois brut.

Toutefois, l'analyse par zone révèle des baisses de 0,2% aussi bien dans la zone nord que dans la zone sud. Dans la zone nord, la production est passée de 248 113 mètres cubes au deuxième trimestre 2025 à 247 593 mètres cubes au deuxième trimestre 2026, suite au renchérissement des coûts d'exploitation et aux arrêts pour maintenance. Dans la zone sud, la production s'est établie à 103 502 mètres cubes, après avoir été de 103 720 mètres cubes au deuxième trimestre 2025, en lien avec la raréfaction des ressources exploitables.

Tableau 3: Évolution de la production et des exportations de bois en grume par zone

		T2-25	T2-26	Variations (en %)
Production de bois en grumes (en m³)	Zone sud	103 720	103 502	-0,2
	Zone nord	248 113	247 593	-0,2
	Ensemble	351 833	351 095	-0,2
Exportations des grumes	Exportations en m³	58 544	96 297	64,5
	Exportations en millions de FCFA	6 956	11 042	58,7

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Hausse des exportations de bois en grume... Au deuxième trimestre 2026, les exportations de grumes ont augmenté de 64,5% en glissement annuel, atteignant 96 297 mètres cubes contre 58 544 mètres cubes à la même période en 2025. Cette performance s'explique principalement par les autorisations spéciales d'exportation de bois sous forme de grumes.

II.1.2 Secteur secondaire

Au deuxième trimestre 2026, le secteur secondaire a enregistré une évolution globalement favorable, portée par la bonne performance des industries extractives d'hydrocarbures, des cimenteries et des industries brassicoles, chimiques, mécaniques et métalliques. Cette dynamique a également été soutenue par le regain d'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Toutefois, cette tendance positive a été quelque peu modérée par le recul des activités de production et de distribution d'eau et d'électricité, du raffinage pétrolier, ainsi que par la contraction observée dans les autres industries alimentaires et métallurgiques.

II.1.2.1 Extraction des hydrocarbures

1. Production pétrolière

Hausse de la production pétrolière... Au deuxième trimestre 2026, la production pétrolière en volume s'est fixée à 26,4 millions de barils contre 24,6 millions de barils une année auparavant, soit une hausse de 7,3%. Cette hausse est principalement liée à l'amélioration des installations de traitement d'huile et d'extraction de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), la remise en production des puits longtemps fermés et l'apport supplémentaire du projet d'ajout des performances sur les puits actifs et de nouveaux forages.

Tableau 4 : Production pétrolière (en millions de barils)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Huiles brutes de pétrole	24,57	26,27	6,9
Djeno mélange	19,73	20,22	2,5
Nkossa blend	3,96	5,10	28,7
Yombo	0,88	0,95	8,2
GPL	0,05	0,14	157,4
Propane	0,04	0,08	116,2
Butane	0,02	0,06	247,1
Ensemble	24,62	26,41	7,3

Sources : DGH et DGRN

Les exportations de pétrole en volume ont affiché une progression de 12,2% au deuxième trimestre 2026, passant de 25,2 millions de barils à 22,5 millions de barils au deuxième trimestre 2025. Cette évolution résulte, entre autres, de l'augmentation des exportations d'huiles brutes de pétrole (+13,6%).

Tableau 5: Évolution des exportations de pétrole (en millions de barils)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Huiles brutes de pétrole	22,12	25,13	13,6
Djeno mélange	18,31	19,38	5,8
Nkossa blend	2,78	4,71	69,1
Yombo	1,02	1,04	2,1
GPL	0,33	0,04	-86,9
Propane	0,29	0,00	
Butane	0,04	0,04	-2,3
Ensemble	22,45	25,18	12,2

Sources : DGH et DGRN

Les exportations pétrolières en valeur au deuxième trimestre 2026 ont connu une augmentation de 61,9% par rapport à la période correspondante de l'année précédente, pour se chiffrer à 1371,4 milliards de FCFA contre 847,1 milliards de FCFA, en lien avec la hausse du prix du baril de pétrole.

Tableau 6 : Évolution des exportations de pétrole (en milliards de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Huiles brutes de pétrole	841,2	1 369,8	62,8
Djeno mélange	697,8	1038,6	48,8
Nkossa blend	104,5	273,8	161,9
Yombo	38,8	57,5	48,2
GPL	5,9	1,5	-73,7
Propane	4,8	0,0	-
Butane	1,0	1,5	47,9
Ensemble	847,1	1 371,4	61,9

Sources : DGH et DGRN

II.1.2.2 Industries de transformation de bois

1. Production

Hausse de la production de bois transformés... Au deuxième trimestre 2026, la production des industries de transformation du bois a progressé de 12,0% en glissement annuel, principalement portée par la production de placages déroulés, qui a plus que doublé (+102,5%) et l'augmentation de la production de sciages (+7,4%).

S'agissant des sciages, cette progression est observée à la fois dans la zone sud (+68,9%) et dans la zone nord (+5,1%). Cette augmentation est favorisée notamment par le développement de la transformation locale du bois.

Tableau 7 : Évolution de la production de bois transformés (en mètres cubes)

Produits	T2-2025	T2-2026	Variations (en %)
Sciages	78 005	83 760	7,4
Zone sud	2 787	4 708	68,9
Zone nord	75 218	79 052	5,1
Placages déroulés	2 711	5 490	102,5
Contreplaqués	2 645	2 476	-6,4
Ensemble			12,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Exportations de bois transformés en volume

Progression des exportations de bois transformés en volume... Au deuxième trimestre 2026, les quantités exportées de bois transformés ont enregistré une progression de 19,8% par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette hausse est portée simultanément par les placages déroulés (+68,4%) et par les bois sciés (+18,4%).

Tableau 8 : Évolution des exportations de grumes en volume (en mètres cubes)

Produits	T2-2025	T2-2026	Variations (en %)
Bois sciés	52 235	61 831	18,4
Placages déroulés	838	1 412	68,4
Ensemble			19,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Exportations en valeur

Hausse de la valeur des exportations de bois transformés... Au deuxième trimestre 2026, la valeur des exportations de bois transformés a progressé de 20,8% pour s'établir à 25 144 millions de FCFA, contre 20 822 millions de FCFA un an auparavant.

Cette hausse des exportations qui s'explique par la valorisation des produits transformés sur les marchés extérieurs, est attribuable à la forte progression des exportations de placages déroulés (+248,6%) et à celle des bois sciés (+17,6%).

Tableau 9 : Évolution des exportations de bois transformés (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Bois sciés	20 537	24 151	17,6
Placages déroulés	285	993	248,6
Ensemble	20 822	25 144	20,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.3 Industries de boissons et tabacs

1. Production

Augmentation de la production des industries de boissons et tabacs... Au deuxième trimestre 2026, la production des industries de boissons et tabacs a augmenté de 18,9% par rapport au deuxième trimestre 2025, tirée par la hausse de la production des boissons et produits laitiers (+21,7%) et des produits à base de tabacs (+3,3%), malgré la baisse de la production des produits laitiers (-38,4%) observée dans la production des boissons et produits laitiers en lien entre autres aux difficultés liées à l'approvisionnement en carburant et aux coupures intempestives d'électricité.

La progression de la production des boissons alcoolisées et non alcoolisées s'explique, entre autres, par le renforcement des capacités productives (avec l'acquisition de nouvelles machines plus performantes), la réduction des délais de fabrication, l'élargissement de la couverture du marché national ainsi que par la disponibilité de certaines matières premières.

Tableau 10 : Évolution de la production des industries de boissons et de tabacs (en volume)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Boissons et produits laitiers			21,7
<i>Boissons non alcoolisées (10³ hl)</i>			13,9
Eau minérale	806	978	21,2
Autres boissons non alcoolisées	171	184	8,0
<i>Boissons alcoolisées (10³ hl)</i>			5,4
Bières	440	468	6,3
Autres boissons alcoolisées	17	14	-13,4
<i>Produits laitiers (10³ litres)</i>			-38,4
Yaourt	268	165	-38,4
Produits à base de tabac (10⁶ paquets)			3,3
Cigarettes	12	13	3,3
Ensemble			18,9

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Chiffre d'affaires

Hausse du chiffre d'affaires des industries de boissons et de tabacs... Comparativement au niveau atteint un an plus tôt, le chiffre d'affaires global des industries de boissons et tabacs a progressé de 14,7%, passant de 44 492 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 51 011 millions de FCFA au deuxième trimestre 2026. Cette hausse est essentiellement tirée par la performance des ventes des produits à base de tabacs (+44,1%).

S'agissant des boissons et produits laitiers, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 10,1%, qui s'explique notamment par la diversification de l'offre, avec le lancement réussi de la gamme de vinaigre au sein des boissons non alcoolisées, ainsi que par la politique d'amélioration des marges accordées aux grossistes et aux détaillants dans « le segment » des boissons alcoolisées. À l'inverse, le chiffre d'affaires des produits laitiers s'est contracté de 10,8%, en lien avec le recul observé dans la production.

Tableau 11 : Évolution du chiffre d'affaires des industries de boissons et de tabacs (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Boissons et produits laitiers	38 479	42 348	10,1
<i>Boissons non alcoolisées</i>	13 798	16 102	16,7
Eau minérale	5 512	6 845	24,2
Autres boissons non alcoolisées	8 286	9 257	11,7
<i>Boissons alcoolisées</i>	24 398	25 994	6,5
Bières	23 374	25 003	7,0
Autres boissons alcoolisées	1 024	991	-3,2
Produits laitiers	283	253	-10,8
Yaourt	283	253	-10,8
Produits à base de tabac	6 012	8 663	44,1
Cigarettes	6 012	8 663	44,1
Ensemble	44 492	51 011	14,7

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.4 Industries alimentaires

1. Production

Baisse de la production des industries alimentaires... La production totale des industries alimentaires a baissé de 9,3% au deuxième trimestre 2026 par rapport à la même période de l'année précédente, en raison du recul des produits de minoterie (-17,0%) et des produits à base de farine de blé (-12,6%). Les baisses observées dans la production de ces produits s'expliquent, entre autres, par les difficultés liées à la logistique, au transport et à l'approvisionnement en électricité et carburant. En revanche, le sucre de canne et les autres produits alimentaires ont vu leur production progresser de 23,6% et 16,1% en glissement annuel.

Tableau 12 : Évolution de la production des autres industries alimentaires (en tonnes)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Produits de minoterie			-17
Farine de blé	66 790	55 321	-17,2
Son de blé	19 067	16 031	-15,9
Produits à base de farine de blé			-12,6
Pains	66 199	57 820	-12,7
Produits de pâtisserie	2 421	2 114	-12,7
Beignets	13 025	11 395	-12,5
Sucre de canne			23,6
Sucre raffiné	3 706	4 104	10,7
Sucre blond	6 755	7 479	10,7
Autres produits alimentaires			16,1
Produits de provenance	3 243	3 765	16,1
Ensemble			-9,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Chiffre d'affaires

Baisse du chiffre d'affaires des industries alimentaires...

Parallèlement à l'évolution de la production, le chiffre d'affaires des industries alimentaires a baissé de 11,8% au deuxième trimestre 2026, pour s'établir à 89 921 millions de FCFA contre 101 967 millions de FCFA au deuxième trimestre de l'année précédente. Cette contre-performance est en lien avec la baisse du chiffre d'affaires des produits de minoterie (-19,5%), des produits à base de farine de blé (-11,2%) et du sucre de canne (-0,7%). Cependant, les autres produits alimentaires ont vu leur chiffre d'affaires progresser de 21,7%, passant de 1 030,7 millions de FCFA en 2025 à 1 254,7 millions de FCFA en 2026.

Tableau 13 : Évolution du chiffre d'affaires des autres industries alimentaires (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Produits des minoteries	23 212	18 685	-19,5
Farine de blé	20 121	16 198	-19,5
Son de blé	3 092	2 487	-19,6
Produits à base de farine de blé	68 518	60 836	-11,2
Pains	52 434	46 487	-11,3
Produits de pâtisserie	5 005	4 459	-10,9
Beignets	11 080	9889	-10,7
Sucre de canne	9 206	9 146	-0,7
Sucre raffiné	3 704	3 680	-0,7

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Sucre blond	5 502	5 466	-0,7
Autres produits alimentaires	1 030,7	1 254,7	21,7
Produits de provenance	1 031	1 255	21,7
Ensemble	101 967	89 921	-11,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.5 Industries métalliques et mécaniques

1. Production

Progression de la production des industries métalliques et mécaniques... Au deuxième trimestre 2026, la production des industries métalliques et mécaniques a augmenté de 6,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution favorable est principalement tirée par la production des tôles en aluminium, qui a progressé de 28,9%, passant de 184 tonnes au deuxième trimestre 2025 à 238 tonnes au deuxième trimestre 2026. Cette performance s'explique notamment par la mise à disposition de nouveaux contrats de maintenance des installations.

Tableau 14: Évolution de la production en volume des industries métalliques et mécaniques

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Tôles en aluminium (en tonnes)	184	238	28,9
Cartouches de chasse (en milliers de paquets)	143	169	18,1
Travaux gros œuvres (en milliers heures trav.)	662	698	5,5
Ensemble			6,7

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Chiffre d'affaires

Hausse du chiffre d'affaires des industries métalliques et mécaniques... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires global des industries métalliques et mécaniques s'est accru de 18,1%, s'établissant à 11 028 millions de FCFA, contre 9 338 millions de FCFA une année plus tôt. Cette hausse, portée par l'ensemble des produits, les cartouches de chasse (+25,5%), les travaux gros œuvres (+17,1%) et les tôles en aluminium (+14,5%), s'explique principalement par le dynamisme des activités liées aux secteurs pétrolier et parapétrolier, soutenu par la conclusion de nouveaux contrats.

Tableau 15: Évolution du chiffre d'affaires des industries métalliques et mécaniques (en millions FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Tôles en aluminium (en tonnes)	537	615	14,5
Cartouches de chasse (en milliers de paquets)	1 290	1 619	25,5
Travaux gros œuvres (en milliers heures trav.)	7 511	8 794	17,1
Ensemble	9 338	10 033	18,1

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.7 Industries des minéraux non métalliques

1. Production

Hausse de la production des industries des minéraux non métalliques... Au deuxième trimestre 2026, la production des industries des minéraux non métalliques a enregistré une progression de 12,7% en glissement annuel. Cette évolution est en lien avec la hausse de la production de ciment hydraulique, qui s'est établie à 328 859 tonnes, contre 262 946 tonnes au deuxième trimestre 2025, soit une augmentation de 25,1%, tirée par la production du ciment portland (+17,9%) et celle des autres ciments Portland (+31,5%).

Cette dynamique favorable s'explique principalement par l'amélioration des capacités de production des unités industrielles. En revanche, la production de clinker a reculé de 8,5%, passant de 201 536 tonnes à 184 338 tonnes. Ce recul est lié à la baisse de la demande.

Tableau 16: Évolution des industries des minéraux non métalliques de la production en volume

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Ciment hydraulique	262 946	328 859	25,1
Ciment portland 32.5	124 190	146 446	17,9
Autres ciments portland (45N et 45R)	138 755	182 412	31,5
Clinker	201 536	184 338	-8,5
Ensemble			12,7

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Ventes en volume

Hausse des ventes des industries des minéraux non métalliques... Au deuxième trimestre 2026, les ventes en volume des industries des minéraux non métalliques se sont nettement accrues par rapport à la même période

de 2025. Elles ont enregistré une hausse de 52,0% en glissement annuel, en lien avec l'accroissement des ventes de ciment hydraulique, dont le volume s'est établi à 475 046 tonnes, contre 261 041 tonnes un an auparavant, soit une hausse de 77,5%. Cette progression s'explique par une demande accrue de ciment et une meilleure disponibilité des produits.

Tableau 17: Évolution des ventes des industries des minéraux non métalliques (en tonnes)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Ciment hydraulique	261 041	475 046	77,5
Ciment hydraulique 32.5	119 841	129 168	7,8
Autres ciments hydrauliques	141 199	345 879	145,0
Clinker	88 500	48 720	-44,9
Ensemble			52,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

3. Chiffre d'affaires

Hausse du chiffre d'affaires des industries des minéraux non métalliques... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires global des industries des minéraux non métalliques s'est établi à 26 353 millions de FCFA, contre 20 515 millions de FCFA à la même période de 2025, soit une hausse de 28,5%. Cette évolution est essentiellement attribuable au dynamisme des ventes de ciment hydraulique, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 44,3%. Cependant, le chiffre d'affaires du clinker a enregistré un repli de 45,0%.

Tableau 18: Évolution du chiffre d'affaires du ciment (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Ciment hydraulique	16 873	24 351	44,3
Ciment hydraulique 32.5	6 662	9 473	42,2
Autres ciments hydrauliques	10 211	14 878	45,7
Clinker	3 642	2 002	-45,0
Ensemble	20 515	26 353	28,5

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.8 Industries chimiques et matières plastiques (hors raffinage des produits pétroliers)

1. Production

Augmentation de la production des industries chimiques et matières plastiques... Au deuxième trimestre 2026, la production des industries chimiques et matières plastiques (hors raffinage des produits pétroliers) a connu une augmentation globale de 12,0% en glissement annuel. Cette progression est portée principalement par l'accroissement de la production des autres produits en

plastique (+56,6%), des films plastiques (+35,9%) et des mousses (+19,2%).

L'accroissement de la production dans cette industrie s'explique par l'augmentation des carnets de commandes des préformes polyéthylène téréphtalate et par l'obtention de nouveaux accords de partenariat sur les emballages plastiques.

Tableau 19: Évolution de la production des industries chimiques et matières plastiques (en volume)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Gaz industriel (10 ³ m ³)	197,0	200,0	1,2
Peinture (tonnes)	504,0	482,0	-4,4
Mousses (tonnes)	529,0	631,0	19,2
Films plastiques (tonnes)	131,0	178,6	35,9
Casiers en plastique (10 ³ pièces)	150,0	103,0	-31,3
Autres produits en plastique	228,0	358,0	56,6
Ensemble			12,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Chiffre d'affaires

Augmentation du chiffre d'affaires des industries chimiques et matières plastiques... Le chiffre d'affaires des industries chimiques et matières plastiques (hors raffinage des produits pétroliers) a connu une hausse globale de 5% en glissement annuel. En effet, il est ressorti à 4 385,8 millions de FCFA au deuxième trimestre 2026 contre 4 177,3 millions de FCFA au même trimestre un an auparavant.

L'augmentation du chiffre d'affaires des industries chimiques et matières plastiques est portée par les films plastiques (89,5%), le gaz industriel (23,3%), notwithstanding les baisses du chiffre d'affaires des casiers en plastique (-50,8%), des autres produits en plastique (-14,6%) et de la peinture (-2,3%).

Cette performance s'explique principalement par la hausse des ventes des produits en plastique induite par l'augmentation des carnets de commandes.

Tableau 20: Évolution du chiffre d'affaires des industries chimiques et matières plastiques (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Gaz industriel	596,0	734,9	23,3
Peinture	688,5	673,0	-2,3
Mousses	2 366,8	2 417,6	2,1
Films plastiques	129,0	244,4	89,5

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Casiers en plastique	63,0	31,0	-50,8
Autres produits en plastique	334,0	285,1	-14,6
Ensemble	4 177,3	4 385,8	5,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.9 Industrie de raffinage de pétrole

1. Achat de pétrole brut

Accroissement des achats de pétrole brut... Au deuxième trimestre 2026, les achats de pétrole brut par l'industrie de raffinage ont connu une progression à la fois en volume et en valeur, comparativement au deuxième trimestre 2025. En effet, les quantités achetées sont passées de 1,49 million de barils au deuxième trimestre 2025 à 1,52 million de barils au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 1,9%. La valeur des achats a fortement progressé, passant de 47 433 millions de FCFA à 69 794 millions de FCFA, soit une hausse de 47,1%.

Cette augmentation, nettement supérieure à celle des volumes, s'explique principalement par la hausse du prix moyen du pétrole brut estimé à environ 45 917 FCFA au deuxième trimestre 2026, contre 31 834 FCFA par baril au deuxième trimestre 2025, correspondant à une progression d'environ 44,3%. Ainsi, la forte augmentation de la facture d'approvisionnement de la société de raffinage au deuxième trimestre 2026 résulte essentiellement de l'effet-prix.

Tableau 21: Évolution des achats de pétrole brut

Libellés	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Quantité (en millions de barils)	1,49	1,52	1,9
Valeur (en millions de FCFA)	47 433	69 794	47,1

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

2. Production des produits pétroliers raffinés

Baisse de la production des produits pétroliers raffinés... Au deuxième trimestre 2026, la production des produits pétroliers raffinés a reculé de 2,6% par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette baisse s'explique principalement par la contraction de la production d'essence légère (-31,0%), du kérosène (-12,2%) et du fuel V 380 (-10,7%), nonobstant la hausse de la production de super carburant (+254,3%), ainsi que du gaz butane (+138,8%).

Tableau 22 : Production des produits pétroliers raffinés (en tonnes métriques)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Gaz butane	1 098	2 622	138,8
Super carburant	4 040	14 313	254,3
Kérosène	11 245	9 878	-12,2
Gasoil	48 687	51 860	6,5
Fuel V 380	109 893	98 185	-10,7
Fuel V180	1 317	2 028	54,0
White Spirit (naphta)	234	-	-100,0
Essence légère	24 642	16 994	-31,0
Ensemble			-2,6

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

3. Ventes en volume des produits pétroliers raffinés

Baisse des ventes en volume des produits pétroliers raffinés... Les ventes en volume des produits pétroliers raffinés ont connu une baisse de 20% au deuxième trimestre 2026, comparativement au deuxième trimestre 2025, en raison du recul des ventes sur le marché extérieur, malgré la hausse des ventes sur le marché intérieur.

Les ventes sur le marché extérieur ont connu une régression de 43,7%, consécutive aux baisses du Fuel 380V (-41,4%) et de l'Essence légère (-38,2%), tandis que les ventes sur le marché intérieur ont connu un accroissement de 37,4%, porté essentiellement par le super carburant (+496,8%) et le gaz butane (+203,1%).

Tableau 23 : Évolution des ventes en volume des produits pétroliers raffinés (en tonnes métriques)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Marché intérieur			37,9
Gaz butane	867	2 626	203,1
Super carburant	3 549	21 181	496,8
Kérosène	11 355	11 228	-1,1
Gasoil	46 202	50 425	9,1
Fuel V180	1 358	1 861	37,0
Marché extérieur			-43,7
Fuel V 380	130 252	76 356	-41,4
Essence légère	24 832		-38,2
Ensemble			-20,0

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

4. Ventes en valeur des produits pétroliers raffinés

Accroissement des ventes en valeur des produits pétroliers raffinés... Au deuxième trimestre 2026, les ventes en valeur des produits pétroliers raffinés ont progressé de 3,9% en glissement annuel, s'établissant à 70 142 millions de FCFA contre 67 533 millions de FCFA à la même période de l'année précédente. Cette évolution

a été principalement soutenue par la hausse des ventes réalisées sur le marché intérieur (37,0%).

Tableau 24 : Évolution des ventes en valeur des produits pétroliers raffinés (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Marché intérieur	30 025	41 139	37,0
Gaz butane	173	525	203,0
Super carburant	2 400	12 744	431,0
Kérosène	6 340	6 257	-1,3
Gasoil	20 739	20 443	-1,4
Fuel V180	373	1 169	213,5
Marché extérieur	37 508	29 003	-22,7
Fuel V 380	33 110	24 394	-26,3
Essence légère	4 398	4 609	4,8
Ensemble	67 533	70 142	3,9

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.10 Industries de production et distribution d'eau et d'électricité

Au deuxième trimestre 2026, en glissement annuel, les industries de production, de distribution d'eau potable et d'énergie électrique ont connu des évolutions mitigées.

La production d'eau potable a augmenté de 0,6%, passant de 24 670 milliers de m³ au deuxième trimestre 2025 à 24 867 milliers de m³ au même trimestre de l'année suivante, avec des arrêts de production, souvent occasionnés par les coupures et les fluctuations électriques.

La production d'énergie électrique a globalement accusé un léger repli en glissement annuel (-0,4%) au deuxième trimestre 2026, s'affichant à 844,2 GWH. Cette régression d'ensemble est portée par l'énergie hydroélectrique (-23,1%) et ce, malgré les améliorations observées dans la production de l'énergie à gaz (+11,8%) et de l'eau potable (+0,6%).

Les quantités vendues d'eau potable sont ressorties à 16 814 milliers de m3 au deuxième trimestre 2026 contre 16 902 milliers de m3 au trimestre correspondant de l'année précédente (-0,6%). Il en est de même des ventes d'énergie électrique, qui sont passées à 467,7 GWH au deuxième trimestre 2026, contre 495,0 GWH à la même période de l'année 2025, accusant un recul de 5,5%.

Le nombre d'abonnés est en progression de 21,5% en glissement annuel, atteignant 615 milliers au deuxième trimestre 2026, pour les sociétés de production d'énergie électrique, ce malgré un léger recul de leur production (-0,4%). Pour la société LCDE, ce nombre s'est accru de 4% pour s'établir à 615 milliers d'abonnés sur cette même période.

Le chiffre d'affaires global est passé à 46,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, contre 40,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025, en progression de 15,0%. Cette hausse globale est portée par l'énergie électrique (+16,8%), tandis que l'eau potable a vu son chiffre d'affaires décroître de 4,1%.

Tableau 25 : Production et distribution d'eau et d'énergie électrique

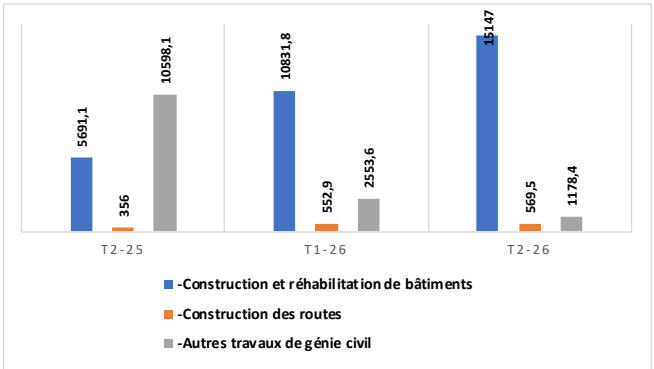
Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-25	T2-26/ T2-25
I-Production effective par produit					
- Energie élec- trique (GWH)	848,0	860	844,2	-1,8	-0,4
Energie hy- droélectrique (GWH)	298,0	160	229,2	43,3	-23,1
Energie à gaz (GWH)	550	700	615	-12,1	11,8
- Eau potable (en 10³ m³)	24 678	24 860	24837	-0,1	0,6
II- Quantité vendue par produit					
- Energie élec- trique (GWH)	495,0	470	467,7	-0,5	-5,5
Energie hy- droélectrique (GWH)	469,5	462,7	464,7	0,4	-1,0
Energie à gaz (GWH)	25,5	-	3,0	-	-88,2
- Eau potable (en 10³ m³)	16902	11485	16 814	46,4	-0,5
III- Abonnement					
- Nombre d'abonnés E2C et CEC (en mil- liers)	506	515	615	19,4	21,5
- Nombre d'abonnés LCDE (en milliers)	245,1	251	255	1,6	4,0
IV- Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)					
- Energie élec- trique	36 960	34091	43 183	26,7	16,8
Energie hy- droélectrique	22 973	26367	27 835	5,6	21,2
Energie à gaz	13 987	17724	15 348	-13,4	9,7
- Eau potable	3 661	2286	3 512	53,6	-4,1
Total chiffre d'affaires	40 621	46377	46 695	0,7	15,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.2.11 Bâtiments et travaux publics

Hausse du chiffre d'affaires des bâtiments et travaux publics... Au deuxième trimestre 2026, l'analyse des données des entreprises enquêtées dans la branche des « Bâtiments et travaux publics » a fait ressortir une hausse du chiffre d'affaires global de 21,0 % en variation trimestrielle et de 12,7 % en glissement annuel. Cette évolution s'explique principalement par le dynamisme des activités de construction et de réhabilitation de bâtiments, dont le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 166,2 % sur un an.

Graphique 7 : Évolution du chiffre d'affaires des Bâtiments et travaux publics (en millions de FCFA)



Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3 Secteur tertiaire

Au deuxième trimestre 2026, le secteur tertiaire a enregistré une évolution globalement favorable, soutenue par la progression du chiffre d'affaires dans les branches de la restauration et de l'hôtellerie, du commerce, des services bancaires, des télécommunications et des autres services. Cette dynamique a toutefois été atténuée par le recul de l'activité dans le secteur des transports.

II.1.3.1 Commerce

Hausse du chiffre d'affaires de la branche « Commerce »... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires de la branche « Commerce » a progressé de 4,4% en glissement annuel, pour s'établir à 236 625 millions de FCFA, contre 226 663 millions de FCFA à la même période de l'année précédente. Cette évolution est portée par la hausse des ventes de l'ensemble des composantes de la branche, à l'exception du commerce des produits alimentaires, dont le chiffre d'affaires a reculé de 9,4%.

En variation trimestrielle, le chiffre d'affaires de la branche a augmenté de 1,1%, sous l'effet principalement de l'accroissement des ventes dans le commerce des produits alimentaires (+5,4%), le commerce des autres produits (+3,4%) et le commerce des produits pétroliers (+1,7%).

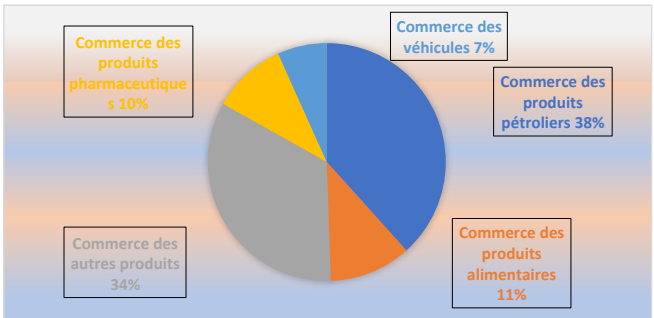
Tableau 26: Évolution du chiffre d'affaires de la branche « Commerce » (en millions de FCFA)

Libellés	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Commerce des produits alimentaires	29 088	25 006	26 354	5,4	-9,4
Commerce des produits pétroliers	85 333	89 198	90 716	1,7	6,3
Commerce des produits pharmaceutiques	23 551	24 238	24 026	-0,9	2,0
Commerce des véhicules	12 677	18 498	15 909	-14,0	25,5
Commerce des autres produits	76 014	77 027	79 620	3,4	4,7
Ensemble	226 663	233 967	236 625	1,1	4,4

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

Comme l'illustre le graphique ci-après, la structure du chiffre d'affaires de la branche « Commerce » au deuxième trimestre 2026 reste largement dominée par le commerce des produits pétroliers, dont la contribution s'établit à 38,3%, contre 37,6% au deuxième trimestre 2025. Il est suivi par le commerce des autres produits, qui représente 33,6% du chiffre d'affaires de la branche, contre 33,5% un an auparavant. Le commerce des produits alimentaires occupe la troisième position, avec une contribution de 11,1%, en baisse par rapport à 12,8% au deuxième trimestre 2025. Ensuite, le commerce des produits pharmaceutiques, dont la part s'est légèrement contractée, passant de 10,4% au deuxième trimestre 2025 à 10,2%, et le commerce des véhicules, dont la contribution a progressé de 5,6% à 6,7% sur la période.

Graphique 8: Répartition du chiffre d'affaires de la branche « Commerce »

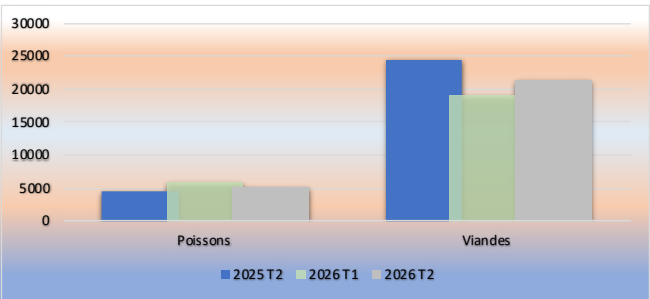


Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

1. Commerce des produits alimentaires

Baisse du chiffre d'affaires du commerce des produits alimentaires... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du commerce des produits alimentaires s'est établi à 26 354 millions de FCFA, contre 29 088 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025, soit une contraction de 9,4%. Cette baisse s'explique principalement par le recul de 13,1% des ventes de viandes, dans un contexte marqué par des difficultés persistantes d'approvisionnement et des coûts logistiques élevés, notamment ceux liés au transport. La dynamique du secteur demeure également affectée par des contraintes structurelles, notamment les lourdeurs des procédures administratives, la concurrence du commerce informel et les perturbations de l'approvisionnement en énergie électrique.

Graphique 9: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits alimentaires (en millions de FCFA)



Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

2. Commerce des produits pétroliers raffinés et gaziers

Augmentation du chiffre d'affaires du commerce des produits pétroliers raffinés et gaziers... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires global du commerce des produits raffinés et gaziers a progressé de 6,3% en glissement annuel, pour s'établir à 90 716 millions de FCFA, contre 85 333 millions de FCFA. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par l'amélioration du ravitaillement des stations-service, le renforcement des capacités logistiques et commerciales, la réduction des ruptures de stocks, ainsi que par l'extension du réseau de distribution dans l'hinterland. En variation trimestrielle, cette hausse est de 1,7%, en lien principalement avec la progression du chiffre d'affaires du produit gasoil (+8,9%).

Tableau 27: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits pétroliers et gaziers (en millions de FCFA)

Produits	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Essence super	34 781	35 555	32 791	-7,8	-5,7
Gasoil	45 781	48 836	53 173	8,9	16,1
Pétrole lampant	127	72	1	-98,7	-99,3
Gaz butane	4 173	3 935	3 971	0,9	-4,8
Autres	471	801	781	-2,6	65,8
Total	85 333	89 198	90 716	1,7	6,3

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

3. Commerce de véhicules

Hausse du chiffre d'affaires du commerce des véhicules... Au deuxième trimestre 2026, l'activité de négoce de véhicules a enregistré une hausse de 25,5% de son chiffre d'affaires en glissement annuel, passant de 12 677 millions de FCFA à 15 909 millions de FCFA. Cette évolution favorable s'explique notamment par l'élargissement du portefeuille de clients, la conclusion de contrats de location de longue durée avec une entreprise de la place, ainsi que par le maintien d'une demande soutenue.

Tableau 28: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des véhicules (en millions de FCFA)

Produits	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Véhicules utilitaires	5 233	10 768	7 823	-27,3	49,5
Véhicules industriels	3 464	4 350	4 148	-4,6	19,7
Pièces détachées	1 868	1 619	1 558	-3,8	-16,6
Entretien et services après-vente	851	1 176	1 365	16,2	60,4
Autres	1 261	586	1 015	73,2	-19,5
Total	12 677	18 498	15 909	-14,0	25,5

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

4. Commerce des produits pharmaceutiques

Accroissement du chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques s'est établi à 24 026 millions de FCFA, contre 23 555 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025, soit une progression de 2,0%. Cette hausse s'explique par la disponibilité des médicaments, favorisant un approvisionnement plus régulier des officines et une meilleure satisfaction de la demande en produits.

Tableau 29: Évolution du chiffre d'affaires du commerce des produits pharmaceutiques (en millions de FCFA)

Produits	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Médicaments de spécialité	17 020	19 352	19 276	-0,4	13,3
Médicaments génériques	743	784	979	24,9	31,8
Intrants d'analyses médicales	27	29	26	-9,6	-5,4
Autres produits	5 761	4 073	3 744	-8,1	-35,0
Total	23 551	24 238	24 026	-0,9	2,0

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

5. Commerce des autres produits

Hausse du chiffre d'affaires du commerce des autres produits... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du commerce des autres produits s'est établi à 79 620 millions de FCFA, contre 76 014 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025, enregistrant ainsi une progression de 4,7%. Cette évolution traduit le maintien d'une demande intérieure relativement soutenue et la poursuite de la dynamique des activités commerciales non pétrolières. En variation trimestrielle, le chiffre d'affaires a également progressé de 3,4%, passant de 77 027 millions de FCFA au premier trimestre 2026 à 79 620 millions de FCFA au deuxième trimestre 2026, témoignant d'une amélioration de l'activité commerciale au cours de la période sous revue.

Tableau 30 : Évolution du chiffre d'affaires du commerce des autres produits (en millions de FCFA)

Produits	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Produits alimentaires	31 836	32 779	39 645	20,9	24,5
Textiles	397	32	41	27,5	-89,6
Meubles et articles d'ameublement	1 613	993	1 124	13,2	-30,3
Matériaux de construction	2 465	4 696	4 514	-3,9	83,1
Fournitures de bureau	255	107	216	102,4	-15,1
Matériel et accessoires informatiques	3 394	1 637	1 844	12,6	-45,7
Électroménager	478	330	444	34,7	-7,1
Autres	35 575	36 452	31 791	-12,8	-10,6
Total	76 014	77 027	79 620	3,4	4,7

Source : DGE (Enquêtes de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.2 Hôtels et restaurants

Hausse des indicateurs des activités Hôtelières ...

Comparativement au deuxième trimestre 2025, les indicateurs des activités hôtelières ont enregistré une progression au deuxième trimestre 2026. En effet, la capacité hôtelière, le nombre de nuitées et le taux d'occupation des chambres ont respectivement augmenté de 2,6%, 10,6% et 7,8% en glissement annuel. Cette évolution s'explique, entre autres, par la tenue des assemblées annuelles de la BAD, qui a contribué à accroître la demande en hébergement.

Tableau 31 : Indicateurs des activités des hôtels

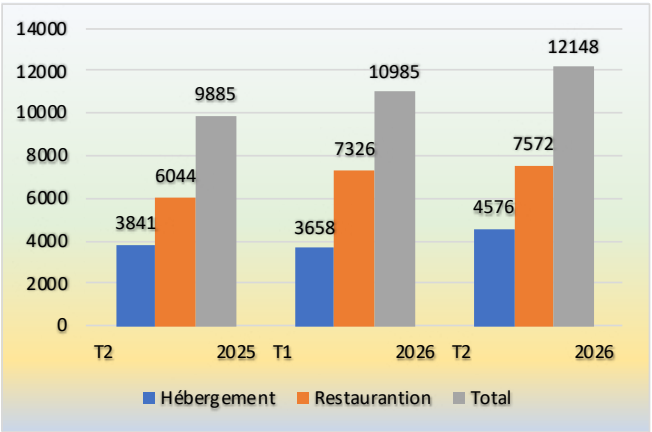
Indicateurs	2025	2026		Variations (en%)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
Capacité hôtelière (nombre de chambres)	2 807	2 949	2 880	-2,3	2,6
Nombre de nuitées	59 397	61 063	65 711	7,6	10,6
Taux d'occupation des chambres	23,5	23	25,4	10,2	7,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Hausse du chiffre d'affaires de la branche « Hôtels et Restaurants »...

Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires de la branche hôtel et restaurant a enregistré une hausse de 22,9% en glissement annuel, portée principalement par la restauration (+25,3%), en lien avec les assemblées annuelles de la BAD et l'amélioration de la qualité de l'offre des buffets.

Graphique 10 : Évolution du chiffre d'affaires des hôtels et restaurants (en millions de FCFA)



Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.3 Transports et auxiliaires de transports

1. Transport aérien

Au deuxième trimestre 2026, l'activité aéroportuaire, appréciée à travers l'analyse de l'évolution des statistiques de l'Agence Nationale d'Aviation Civile (ANAC), est restée mal orientée, avec, un recul global des mouvements d'avions et du fret de marchandises. Dans le même temps, le trafic commercial régional a bien profité de l'entrée en exploitation de la Compagnie ECAIR.

Les mouvements d'avions ont accusé une baisse de 25,5%, passant de 4 824 mouvements au deuxième trimestre 2025, à 3 594 mouvements au même trimestre de l'année suivante. Cette baisse est en lien à la fois avec les trafics commerciaux international (-39,2%) et

national (-26,2%), ce nonobstant l'augmentation du trafic commercial régional (+18,5%).

Le nombre de passagers est passé de 280,4 milliers de personnes au deuxième trimestre 2025 à 212,6 milliers de personnes au même trimestre de l'année suivante, en baisse de 24,2%, sous l'effet conjugué du repli des différents trafics commerciaux international (-28,2%) et national (-26,3%).

Le fret de marchandises a globalement enregistré un recul de 32,4%, s'affichant à 2 175,7 tonnes au deuxième trimestre 2026, contre 3 116,4 tonnes au même trimestre de l'année précédente, en lien avec les trafics international (-23,7%) et régional (-58,7%).

Tableau 32 : Évolution du trafic commercial aérien

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Trafic commercial global					
- Mouvements d'avions (en nbre)	4 824	3 700	3 594	-2,9	-25,5
- Passagers (en milliers de pers.)	280,4	363,2	212,6	-41,5	-24,2
- Fret (en tonnes)	3 216,4	4 450,8	2 175,7	-51,1	-32,4
Trafic commercial international					
- Mouvements d'avions (en nbre)	1 641	1 666	998	-40,1	-39,2
- Passagers (en milliers de pers.)	89,1	92,1	64	-30,5	-28,2
- Fret (en tonnes)	2 581	4 031,8	1 969,1	-51,2	-23,7
Trafic commercial régional					
- Mouvements d'avions (en nbre)	550	727	652	-10,3	18,5
- Passagers (en milliers de pers.)	7,4	244,1	13	-94,7	75,7
- Fret (en tonnes)	550	228,7	228,7	0	-58,4
Trafic commercial national					
- Mouvements d'avions (en nbre)	2 633	1 307	1 944	48,7	-26,2
- Passagers (en milliers de pers.)	183,9	244,1	135,6	-44,4	-26,3
- Fret (en tonnes)	85,2	190,3	290,3	52,5	240,7

Source : ANAC/DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Transport ferroviaire

a) Volume d'activité

Recul des indicateurs d'activités du transport ferroviaire... Au deuxième trimestre 2026, les indicateurs de l'activité du transport ferroviaire ont reculé par rapport à la même période de 2025. En effet, le nombre de voyageurs transportés a diminué tant en variation trimestrielle (-33,3%) qu'en glissement annuel (-92,1%), passant de 430 personnes au deuxième trimestre 2025 à 34 personnes au deuxième trimestre 2026.

De même, le volume des marchandises transportées a reculé de 28,9% en glissement annuel, pour s'établir à 46 205 tonnes au deuxième trimestre 2026. Cette contre-performance s'explique, entre autres, par la dégradation des infrastructures ferroviaires et du matériel roulant, par les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, ainsi que par la concurrence du transport routier.

Tableau 33: Évolution des indicateurs du transport ferroviaire

Indicateurs	T2-25	T1-26	T2-26	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
1- Voyages transportés	430	51	34	-33,3	-92,1
2- Marchandises transportées	64 963	33 512	46 205	37,9	-28,9

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

b) Chiffre d'affaires

Baisse du chiffre d'affaires du transport ferroviaire... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du transport ferroviaire a connu un repli de 4,3% en glissement annuel qui s'explique, entre autres, par les difficultés opérationnelles.

Tableau 34 : Évolution du chiffre d'affaires du transport ferroviaire (en millions de FCFA)

Indicateurs	2025	2026		Variation en (%)	
	T2	T1	T2	T2-26/ T1-26	T2-26/ T2-25
1- Voyageurs transportés	1,7	0,7	2,4	226,4	35,1
2-Marchandises transportées	1 062,1	758,1	974,7	28,6	-8,2
3-Autres services	166,3	331,7	199,9	-39,7	20,2
Total	1 230,2	1 090,5	1 176,9	7,9	-4,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

3. Transport maritime

a) Volume d'activité

Évolution contrastée du volume des activités du transport maritime... Au cours du trimestre sous-revue, les indicateurs du transport maritime ont évolué de ma-

nière mitigée. En effet, le volume des embarquements affiche une contraction de 9,2%, passant de 5 969 241 tonnes au deuxième trimestre 2025 à 5 420 232 tonnes au deuxième trimestre 2026. Ce recul s'explique par le ralentissement des exportations, conjugué à l'impact des travaux d'extension du môle Est sur les capacités opérationnelles du port.

Cependant, le flux des débarquements a augmenté de 37,0%, passant de 1 470 199 tonnes au deuxième trimestre 2025 à 2 013 824 tonnes au deuxième trimestre 2026. Cette performance est imputable, notamment, à l'amélioration de la productivité des installations portuaires ainsi qu'au renforcement de l'attractivité du hub portuaire.

b) Chiffre d'affaires

Baisse du chiffre d'affaires du transport maritime... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du transport maritime a régressé de 4,8% en variation trimestrielle et de 1,3% en glissement annuel, pour s'établir à 13 842 millions de FCFA, en lien avec le recul du chiffre d'affaires généré par le flux des embarquements, qui a diminué de 16,9% en glissement annuel.

Tableau 35: Indicateurs du transport maritime

Indicateurs	2025	2026		Variations (en%)	
	T2	T1	T2	T2-26 / T1-26	T2-26 / T2-25
Volume d'activité					
Embarquements (en tonnes)	5 969 241	6 387 659	5 420 232	-15,1	-9,2
Débarquements (en tonnes)	1 470 199	1 322 589	2 013 824	52,3	37,0
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)					
Embarquements	11 510	10 055	9 568	-4,8	-16,9
Débarquements	2 515	4 491	4 274	-4,8	69,9
Total	14 025	14 546	13 842	-4,8	-1,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

4. Transport Terrestre

a) Volume d'activité

Évolution mitigée du volume d'activité du transport terrestre... Au deuxième trimestre 2026, les indicateurs du transport terrestre ont connu une évolution contrastée par rapport au deuxième trimestre 2025. En effet, le nombre de personnes transportées au deuxième tri-

mestre 2026 a baissé de 4,1% en glissement annuel, pour s'établir à 2 439 255 personnes. En revanche, le volume des marchandises transportées a affiché une hausse de 13,7% en variation trimestrielle et de 11,4% en glissement annuel, s'établissant à 1 604 597 tonnes au deuxième trimestre 2026, contre 1 439 945 tonnes au même trimestre de l'année précédente.

Tableau 36 : Indicateurs d'activité du transport terrestre

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Personnes transportées	2 543 855	2 156 527	2 439 255	13,1	-4,1
Marchandises transportées	1 439 945	1 411 806	1 604 597	13,7	11,4

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

b) Chiffre d'affaires

Hausse du chiffre d'affaires du transport terrestre... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires du transport terrestre a enregistré une augmentation de 0,8%, passant de 12 536 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 12 642 millions de FCFA au deuxième

trimestre 2026. Cette hausse s'explique par le chiffre d'affaires des personnes transportées (+28,3%) sous l'effet prix et de la facturation péage (+16,0%).

Tableau 37 : Évolution du chiffre d'affaires du transport terrestre (en millions de FCFA)

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T1	T2	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Personnes transportées	380	406	487	19,9	28,3
Marchandises transportées	2 174	1 304	812	- 37,8	- 62,7
Location de véhicules	1 100	878	1 043	18,8	- 5,2
Facturation péage	8 883	10 300	10 300	-	16,0
Total chiffre d'affaires	12 536	12 889	12 642	- 1,9	0,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

5. Transit

a) Volume d'activité

Baisse du volume d'activité de transit... Au deuxième trimestre 2026, l'activité de transit a connu une évolution défavorable, marquée par une contraction des volumes tant à l'exportation qu'à l'importation. Les produits exportés ont représenté 469 209 tonnes, contre 514 875 tonnes au deuxième trimestre 2025, soit une diminution de 8,9% en glissement annuel. Parallèlement, le volume des produits importés a reculé de 13,6%, passant de 202 677 tonnes au deuxième trimestre 2025 à 175 095 tonnes au deuxième trimestre

2026 en rapport avec la baisse d'activités au Port autonome de Pointe-Noire.

b) Chiffre d'affaires

Baisse du chiffre d'affaires de transit.... Au deuxième trimestre 2026, les activités de transit ont enregistré une baisse de 8,9% de leur chiffre d'affaires en glissement annuel, celui-ci revenant de 48 838 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 44 479 millions de FCFA sur la période sous revue. Cette contre-performance résulte principalement du repli du chiffre d'affaires à l'exportation (-6,3%) et à l'importation (-9,3%), traduisant ainsi une contraction globale de l'activité de transit.

Tableau 38 : Évolution du chiffre d'affaires des activités de transit

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Volume d'activité (en tonnes)					
- À l'exportation	514 875	424 106	469 209	10,6	-8,9
- À l'importation	202 677	183 861	175 095	-4,8	-13,6
Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)					
- À l'exportation	1 888	1 723	1 770	2,7	-6,3
- À l'importation	46 549	45 883	42 199	-8	-9,3
Total	48 838	48 091	44 479	-7,5	-8,9

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.4 Télécommunications

1. Trafic des télécommunications

Hausse du trafic des télécommunications... Au deuxième trimestre 2026, le trafic des services de télécommunications a progressé de 30,0% par rapport au deuxième trimestre 2025, porté par l'ensemble des segments.

Le trafic de la téléphonie mobile a augmenté de 41,1%, tiré essentiellement par le trafic voix (+45,9%), malgré un recul du trafic SMS (-18,3%). Parallèlement, le trafic internet a augmenté de 16,6%.

Cette dynamique traduit une progression de la demande en services de télécommunications, en lien avec notamment la prépondérance des communications vocales et la poursuite de l'utilisation des services internet.

Tableau 39 : Évolution du trafic des télécommunications

Produits	T2-2025	T2-2026	Variations (en %)
Trafic téléphonie mobile			41,1
Trafic voix (10 ⁶ mn)	1 840,6	2 686,0	45,9
Trafic SMS (10 ⁶ unités)	1 086,0	887,0	-18,3
Trafic internet (10³ Go)	25 277	29 476	16,6
Ensemble			30,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Chiffre d'affaires

Baisse du chiffre d'affaires des télécommunications... Par rapport au deuxième trimestre 2025, le deuxième trimestre 2026 affiche une diminution de 6,0% du chiffre d'affaires, revenant de 48 921 millions de FCFA à 45 967 millions de FCFA. Cette baisse est principale-

ment imputable au recul du chiffre d'affaires du trafic de la téléphonie mobile (-8,2%) et du trafic internet (-3,6%).

Cette situation, s'explique notamment par la baisse des tarifs pratiqués, ainsi que par les effets des campagnes promotionnelles.

Tableau 40 : Chiffre d'affaires des télécommunications (en millions de FCFA)

Produits	T2-2025	T2-2026	Variations (en %)
Trafic téléphonie mobile	26 164	24 029	-8,2
Trafic voix (10 ⁶ mn)	24 121	22 445	-6,9
Trafic SMS (10 ⁶ unités)	2 043	1 584	-22,5
Trafic internet (10³ Go)	22 757	21 938	-3,6
Ensemble	48 921	45 967	-6,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

3. Tarifs par minute, sms et octet

Baisse des tarifs des télécommunications... Au deuxième trimestre 2026, les tarifs des services de télécommunications ont diminué de 26,1% en glissement annuel, en lien avec le recul des tarifs du trafic de la téléphonie mobile (-34,7%) et du trafic internet (-14,9%). Cette baisse s'explique par la concurrence accrue sur le marché.

Tableau 41 : Évolution des tarifs par minute, sms et octet (en FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Trafic téléphonie mobile			-34,7
Trafic voix	13,3	8,36	-37,1
Trafic SMS	1,85	1,79	-3,2
Trafic internet	0,87	0,74	-14,9
Ensemble			-26,1

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.5 Banques, microfinances et assurances

1. Activités bancaires

Accroissement des indicateurs d'activité du secteur bancaire... Au deuxième trimestre 2026, les indicateurs d'activité du secteur bancaire ont affiché une hausse par rapport à la même période de l'année précédente.

En effet, les produits bancaires ont enregistré une hausse de 14,5% en glissement annuel. Cette tendance s'observe également dans les autres indicateurs du secteur, notamment la marge d'activité bancaire (+18,7%), le résultat brut d'exploitation (+30,3%) et le résultat net d'exploitation (+33,1%). Cet accroissement des indicateurs s'explique, entre autres, par le raffermissement de l'activité économique, l'expansion de la base des dépôts et l'optimisation des marges d'intermédiation.

Tableau 42 : Évolution des indicateurs des établissements de crédits (en millions de FCFA)

Indicateurs	2025	2026		Variations (en%)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Produits bancaires	358 685	367 782	410 630	11,7	14,5
Charges bancaires	187 835	201 027	207 886	3,4	10,7
Marge d'activité bancaire	170 850	166 754	202 744	21,6	18,7
Résultat brut d'exploitation	125 587	145 247	163 628	12,7	30,3
Résultat net d'exploitation	119 327	142 629	158 823	11,4	33,1

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

2. Activités des établissements de microfinance

Bonne tenue des indicateurs d'activité des établissements de microfinance... Au deuxième trimestre 2026, les indicateurs d'activité des établissements de microfinance ont connu une évolution favorable. En effet, le produit net financier, le produit d'exploitation et le

produit d'exploitation global ont augmenté respectivement de 23,1%, 16,9% et 8,3% en glissement annuel, et de 28,9%, 29,9% et 80,6% en variation trimestrielle. Cette situation s'explique, entre autres, par une intensification des opérations de crédit et des services financiers, des efforts continus d'inclusion financière

Tableau 43 : Évolution des indicateurs des activités des établissements de microfinance (en millions de FCFA)

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Produits d'exploitation	12 817	11 531	14 980	29,9	16,9
Charges d'exploitation	1 056	298	506	69,7	-52,1
Produit net financier	11 761	11 233	14 474	28,9	23,1
Produit d'exploitation global	18 769	11 255	20 321	80,6	8,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

3. Activités des établissements d'assurances

Évolution mitigée des indicateurs d'activité des établissements d'assurances... Les activités des établissements d'assurances ont affiché une évolution contrastée au cours du deuxième trimestre 2026, aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel.

En effet, les primes acquises, les sinistres à payer, les commissions versées et les frais généraux ont connu des hausses respectives de 4,5%, 12,5%, 4,8% et 61,7% en variation trimestrielle et de 4,0%, 13,2%, 5,7% et 11,6% en glissement annuel. En revanche, le résultat d'exploitation a régressé de 30,4% en variation trimestrielle et de 16,3% en glissement annuel.

Tableau 44: Évolution indicateurs des activités des établissements d'assurance (en millions de FCFA)

Indicateurs	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Primes acquises (opérations brutes)	37 926	37 731	39 436	4,5	4
Primes encaissées branche vie	4 373	3 877	4 935	27,3	12,9
Primes encaissées branche non-vie	33 553	33 854	34 501	1,9	2,8
Sinistres à payer (opérations brutes)	14 940	15 030	16 910	12,5	13,2
Sinistres à payer branche vie	918	656	1 001	52,6	9,0
Sinistres à payer branche non-vie	14 022	14 374	15 909	10,7	13,5
Commissions versées	5 155	5 201	5 450	4,8	5,7
Commissions payées branche vie	172	233	213	-8,6	23,8
Commissions payées branche non-vie	4 983	4 968	5 237	5,4	5,1
Frais généraux	7 692	5 309	8 586	61,7	11,6
Résultats d'exploitation	10 138	12 191	8 490	-30,4	-16,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.6 Autres services

II.1.3.6.1 Affranchissements courriers

Accroissement du chiffre d'affaires des affranchissements courriers... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires des entreprises de la sous-branche « Affranchissement courriers » a connu une hausse de 43,3% en glissement annuel. Il est passé de 405,9 millions de FCFA au deuxième trimestre 2025 à 581,7 mil-

lions de FCFA au deuxième trimestre 2026, en lien avec l'évolution des activités d'expéditions de colis (+54,1%) et de courriers (+34,0%). Ce regain de dynamisme s'explique par la normalisation de l'activité économique à l'échelle nationale.

En variation trimestrielle, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,3% pour s'établir à 581,7 millions de FCFA, contre 552,4 millions de FCFA au trimestre précédent.

Tableau 45 : Évolution du chiffre d'affaires affranchissements (en millions de FCFA)

Indications	2025	2026		Variations (en %)	
	T2	T1	T2	T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
Courriers	193,3	245,5	259,1	5,5	34,0
Expéditions des colis	206,0	302,1	317,5	5,1	54,1
Autres services courriers	6,5	4,8	5,1	6,3	-21,5
Total chiffre d'affaires	405,9	552,4	581,7	5,3	43,3

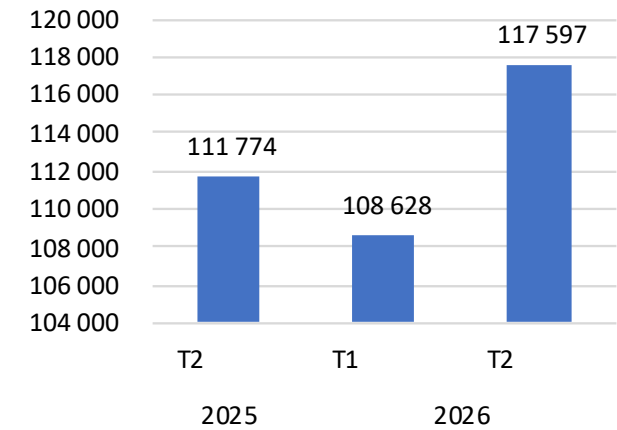
Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.1.3.6.2 Activités parapétrolières

Hausse du chiffre d'affaires des activités parapétrolières... Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires des entreprises parapétrolières a augmenté de 5,2% en glissement annuel, passant de 111 774,0 milliards de

FCFA au deuxième trimestre 2025 à 117,0597 milliards de FCFA une année après. Cette évolution s'explique principalement par l'acquisition des nouveaux marchés, ainsi que par la régularisation des factures des clients suite à l'obtention des supports indispensables pour la facturation des prestations réalisées.

Graphique 11 : Évolution du chiffre d'affaires des parapétroliers (en millions de FCFA)



Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.2 Effectifs employés et masse salariale

II.2.1 Emplois

Augmentation de l'effectif global des employés du secteur formel.... A fin juin 2026, l'effectif global des employés des entreprises formelles enquêtées (permanents et temporaires) a progressé de 2,7% en glissement annuel. Cet accroissement de l'ensemble des effectifs émane, d'une part, de l'augmentation de 4,8% des effectifs des employés du secteur secondaire soutenus par les emplois des branches « Extraction des hydrocarbures » (+14,9%) ; « Industries manufacturières » (+4,1%) et « Bâtiments et Travaux Publics » (+0,5%) . D'autre part, par une évolution de 3,5% des effectifs des employés du secteur tertiaire, portés par les emplois des branches

« Hôtellerie et Restauration » (+28,2%), « Autres services marchands » (+25,5%), « Commerce » (+8,8%) et « Services financiers » (+0,9%).

II.2.2 Salaires

Hausse de la masse salariale du secteur formel.... Suivant la même tendance que les emplois, la masse salariale des entreprises formelles enquêtées au deuxième trimestre 2026 a connu une hausse de 1,9% en glissement annuel. Cette progression est liée à l'augmentation de la masse salariale du secteur secondaire (+5,8%), tirée notamment par les accroissements des masses salariales dans des branches « Extraction des hydrocarbures » (+12,2%) et « Industries manufacturières » (+5,5%).

II.3 Dynamique entrepreneuriale

La dynamique entrepreneuriale renvoie à l'ensemble des processus favorisant l'émergence et l'expansion du tissu entrepreneurial.

En République du Congo, cette dynamique est soutenue par l'Agence Congolaise pour la Création des Entreprises (ACPCE), structure publique dont la mission est de faciliter les formalités de création d'entreprises et de garantir leur immatriculation officielle.

Le nombre d'entreprises enregistrées a augmenté... Au deuxième trimestre 2026, l'analyse des données relatives aux formalités d'entreprises enregistrées auprès de l'ACPCE fait ressortir une progression de 17,3% en glissement annuel. Cette évolution favorable s'explique principalement par la forte augmentation du nombre d'entreprises opérant dans le secteur tertiaire.

Tableau 46: Évolution du nombre d'entreprises enregistrées par secteur et branche d'activités

Secteur d'activités	T2-25	T2-26	Variations (en %)
			T2-26/T2-25
Primaire	28	24	-14,3
Agriculture, Élevage et pêche	25	24	-4,0
Sylviculture et exploitation forestière	3		-100
Secondaire	174	169	-2,9
Activités extractives	17	20	17,6
Industrie alimentaire	16	76	375,0
Autres industries manufacturières	56	54	-3,6
Production et distribution d'électricité, gaz et eau	9	3	-66,7
Bâtiments et travaux publics	76	16	-78,9
Tertiaire	1 064	1 292	21,4
Commerce, hébergement et restauration	662	807	21,9
Transport et télécommunications	82	127	54,9
Services	320	358	11,9
Total	1 266	1 485	17,3

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Au cours de la période sous revue, les entreprises des secteurs primaire et secondaire affichent des parts respectives de 1,6% et de 11,4% de l'ensemble des enregistrements. Le secteur tertiaire quant à lui représente 87,0%.

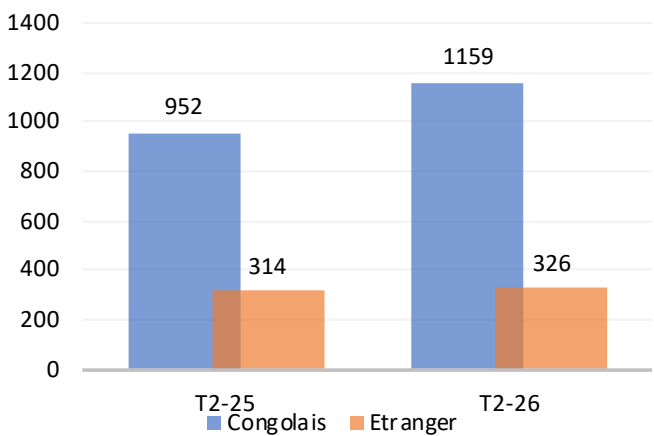
Dans le secteur primaire, les enregistrements relatifs aux formalités de création d'entreprises ont accusé une baisse de 14,3% au deuxième trimestre 2026, s'établissant à 24 entreprises contre 28 entreprises au deuxième trimestre 2025.

Dans le secteur secondaire, le nombre d'entreprises enregistrées au deuxième trimestre 2026 a reculé de 2,9% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par les diminutions enregistrées dans les branches « Bâtiment et travaux publics » (-78,9%), « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (-66,7%) et « Autres industries manufacturières » (-3,8%).

Le secteur tertiaire, quant à lui, a enregistré une hausse de 21,4% des créations d'entreprises au deuxième trimestre 2026. Cette progression est portée par les branches « Transports et communications » (+54,9%), « Commerce, hôtels et restaurations » (+21,9%) et « Autres services » (+11,9%).

Par ailleurs, au-delà de la répartition des entreprises selon les secteurs d'activité, l'analyse suivant la nationalité montre que les chefs d'entreprises de nationalité congolaise représentent 78,1% des créations au deuxième trimestre 2026, contre 75,3% à la même période de l'année précédente, soit une progression de 2,8 points de pourcentage.

Graphique 12 : Répartition des chefs d'entreprises selon leur nationalité (en nombre)



Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.4 Opinions des chefs d'entreprise

II.4.1 Opinion des chefs d'entreprise sur les difficultés rencontrées

Au deuxième trimestre 2026, les résultats de l'enquête de conjoncture ont montré que la part des entreprises ayant rencontré des difficultés est de 89,1%, soit une hausse de 3,0 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2026.

Dans le secteur primaire, la proportion des entreprises ayant rencontré des difficultés particulières s'est établie à 83,3% au deuxième trimestre 2026, contre 90,7% au trimestre précédent, soit une baisse de 7,4 points de pourcentage. Cette évolution traduit une amélioration relative des conditions d'activité dans le secteur primaire.

Dans le secteur secondaire, la part des entreprises ayant rencontré des difficultés est demeurée quasiment stable. Elle est passée de 90,6% à 91,1%, soit une hausse de 0,5 point de pourcentage.

Dans le secteur tertiaire, la situation s'est nettement détériorée au deuxième trimestre 2026. La proportion d'entreprises déclarant avoir rencontré des difficultés est passée de 80,7% au premier trimestre 2026 à 88,6%, enregistrant ainsi une hausse de 7,8 points de pourcentage. Cette progression constitue la plus forte augmentation observée parmi les trois secteurs et traduit un renforcement des contraintes pesant sur les activités de services.

Tableau 47 : Opinions des chefs d'entreprise sur les difficultés rencontrées par secteur

Secteur d'activité	T1-26	T2-26	Variations
Primaire	90,7%	83,3%	-7,4
Secondaire	90,6%	91,1%	0,5
Tertiaire	80,7%	88,6%	7,8
Ensemble	86,1%	89,1%	3,0

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

S'agissant de la nature des difficultés rencontrées, l'accès à l'électricité constitue la principale contrainte signalée par les entreprises. En effet, 72,3% des entreprises ayant déclaré rencontrer des difficultés citent l'électricité, contre 52,6% au premier trimestre, soit une hausse de 19,7 points de pourcentage.

Les lourdeurs administratives constituent également une contrainte importante. Elles sont citées par 41,6% des entreprises concernées, contre 32,1% au trimestre précédent, soit une augmentation de 9,5 points de pourcentage. Cette évolution traduit une intensification des contraintes administratives dans l'exercice des activités économiques.

S'agissant des difficultés liées à la concurrence, la proportion des entreprises ayant connu des difficultés liées à la concurrence est passée de 37,3% au premier trimestre 2026 à 44,9% au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 7,6 points de pourcentage.

Concernant les difficultés liées au recouvrement des créances, la proportion des entreprises ayant rencontré des difficultés liées au recouvrement des créances a progressé de 8,2 points de pourcentage, passant de 29,8% à 38,0% au cours de la période sous revue. Cette évolution témoigne d'un renforcement des contraintes commerciales et financières auxquelles sont confrontées les entreprises.

Quant aux difficultés liées au transport et à la logistique, 34,7% d'entreprises ont déclaré avoir connu des difficultés liées au transport et à la logistique au deuxième trimestre 2026, contre 40,8% au premier trimestre 2026, soit une régression de 6,1 points de pourcentage.

En ce qui concerne des difficultés en approvisionnement en eau, la proportion des entreprises ayant connu des problèmes d'approvisionnement en eau a reculé de 6,8 points de pourcentage pour s'établir à 24,8%.

Par ailleurs, la proportion des entreprises ayant été confrontées aux problèmes de la catégorie « autres difficultés » a enregistré une baisse de 9,5 points de pourcentage au deuxième trimestre 2026, revenant de 26,3% au premier trimestre 2026 à 16,8%.

Tableau 48 : Opinions des chefs d'entreprise selon la nature des difficultés rencontrées

Type de difficulté	T1-26	T2-26	Variation
Transport et logistique	40,8	34,7	-6,1
Eau	31,5	24,8	-6,8
Électricité	52,6	72,3	19,7
Lourdeurs administratives	32,1	41,6	9,5
Concurrence	37,3	44,9	7,6
Recouvrement des créances	29,8	38,0	8,2
NTIC	7,5	8,3	0,7
Autres	26,3	16,8	-9,5

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Concernant les perspectives d'évolution du chiffre d'affaires, la proportion des entreprises sur les anticipations sur l'évolution du chiffre d'affaires apparaît plus équilibrée au deuxième trimestre 2026. La proportion d'entreprises ayant anticipé une hausse du chiffre d'affaires a reculé, passant de 50,6% à 36,3%, soit une baisse de 14,3 points de pourcentage. Dans le même temps, la proportion anticipant une stabilité du chiffre d'affaires augmente de 4,6 points de pourcentage, pour atteindre 33,7%. La part des entreprises anticipant une baisse du chiffre d'affaires progresse de 9,8 points pourcentage, passant de 20,3% à 30,0%.

Tableau 49 : Perspectives des entreprises sur le chiffre d'affaires

	T1-26	T2-26	Variation
Hausse	50,6	36,3	-14,3
Stable	29,1	33,7	4,6
Baisse	20,3	30,0	9,8

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.4.2 Opinions des chefs d'entreprise face aux perturbations de l'approvisionnement électrique

Au deuxième trimestre 2026, l'enquête de conjoncture consacrée aux effets des perturbations de l'approvisionnement électrique sur l'activité économique met en évidence une prédominance des activités industrielles et commerciales.

Au plan sectoriel, les entreprises relevant de l'industrie, de la transformation et de l'agroalimentaire (fortes consommatrices d'électricité) représentent 37,3% des unités enquêtées, constituant ainsi la principale caté-

gorie de l'échantillon. Le secteur du commerce et de la distribution occupe la deuxième position avec 22,9% des répondants. La catégorie « Autre » regroupe 19,3% des entreprises, suivie des services (TIC, banques, conseils) à hauteur de 14,5%. Enfin, le secteur du BTP et des matériaux de construction représente 6,0% de l'échantillon.

Au total, le secteur productif et le commerce concentrent conjointement 60,2% des répondants, accordant une place centrale aux activités fortement exposées aux variations de la fourniture énergétique.

Du point de vue de la répartition géographique, les entreprises enquêtées sont majoritairement localisées à Pointe-Noire, qui concentre 48,8% des répondants, reflétant le poids des activités industrielles et commerciales de ce pôle économique. Les autres départements représentent 29,8% de l'échantillon, tandis que la ville de Brazzaville regroupe 21,4% des unités interrogées.

S'agissant des sources d'approvisionnement et appréciation de la desserte électrique, les résultats de l'enquête révèlent qu'au deuxième trimestre 2026, le réseau public de l'Énergie Électrique du Congo (E2C) constitue la principale source d'approvisionnement en électricité des entreprises, cité par 88,0% des répondants. L'autoproduction exclusive (groupes électrogènes ou centrales propres) concerne 12,0% des répondants, tandis qu'aucun opérateur ne déclare recourir à un système d'approvisionnement hybride.

En ce qui concerne l'appréciation de la régularité et de la stabilité du réseau public, les opinions demeurent largement défavorables. Au total, 69,5% des chefs d'entreprise expriment une perception négative du service, dont 61,0% jugent la desserte insatisfaisante en raison de coupures fréquentes et imprévisibles, et 8,5% la considèrent comme quasi inexistante.

À l'inverse, seulement 15,9% des répondants estiment que la desserte est très satisfaisante, tandis que 14,6% la qualifient de moyenne.

Pour l'évolution de la situation par rapport au trimestre précédent, la majorité des entreprises (71,6%) indique une stabilité des coupures et des baisses de tension. Les entreprises constatant une amélioration représentent 14,8% (dont 1,2 % de forte amélioration), contre 13,6% faisant état d'une dégradation, traduisant l'absence de redressement structurel de la qualité de la fourniture électrique au cours du trimestre.

Concernant les retombées économiques, les perturbations de la desserte électrique génèrent des répercussions significatives sur le secteur productif. Au deuxième trimestre 2026, 73,4% des chefs d'entreprise déclarent avoir subi un impact direct négatif sur leurs activités. Dans le détail, 43,0% des répondants signalent un ralentissement de leur production ou de leurs services, 17,7% ont connu plusieurs arrêts temporaires complets et 12,7% font état de pertes de marchandises ou de détériorations d'équipements sensibles. En revanche, 26,6% des entreprises indiquent n'avoir subi aucun impact significatif.

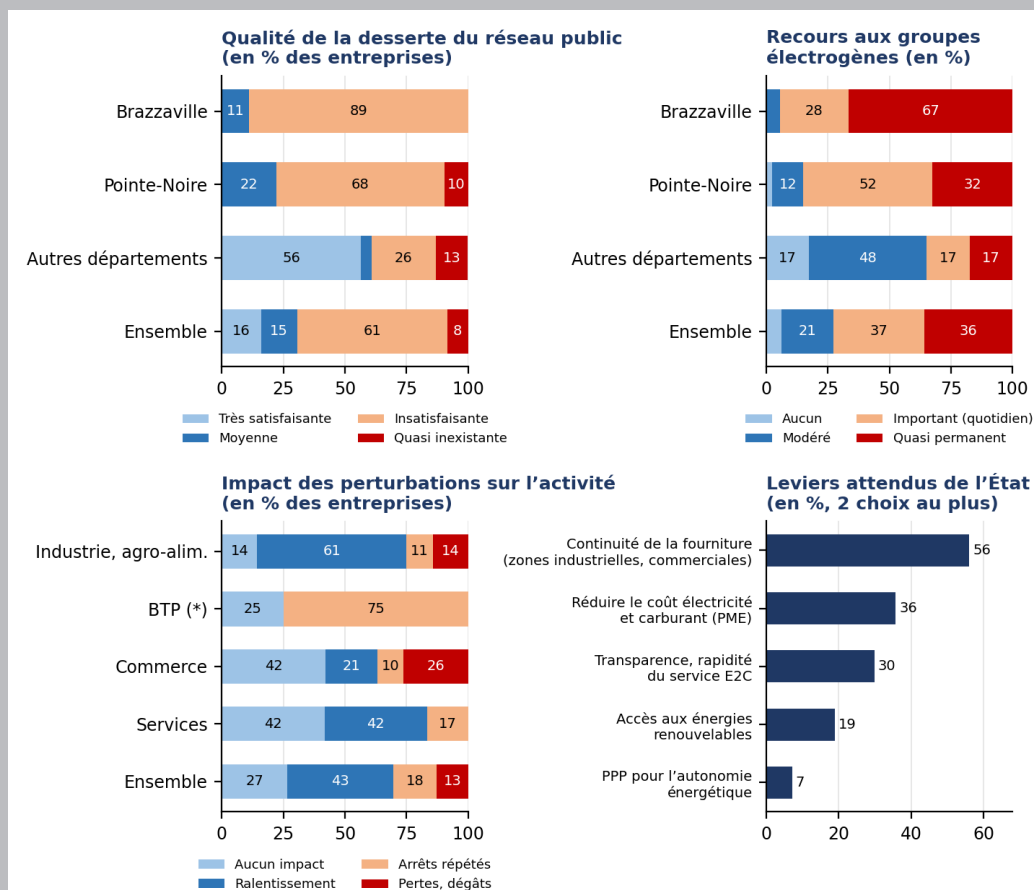
Face à ces contraintes énergétiques, le recours aux groupes électrogènes constitue la principale stratégie de contournement. Au total, 72,8% des entreprises ont recours de manière intensive à l'autoproduction, dont 37,0% de façon importante pour assurer leurs besoins quotidiens ou alimenter des charges lourdes, et 35,8%

de manière quasi permanente. Le recours modéré concerne 21,0% des répondants, tandis que 6,2% des entreprises déclarent ne pas utiliser de groupe électrogène, principalement en raison de contraintes financières ou de la nature de leur activité.

Encadré 1 : Impact des coupures d'électricité sur les entreprises

La desserte électrique est jugée insuffisante par une large majorité d'entreprises, principalement dans les deux principales villes du pays, Brazzaville et PointeNoire. Sur l'ensemble des chefs d'entreprise interrogés, les perceptions convergent vers une forte dépendance au réseau public et une insatisfaction marquée quant à la continuité de la fourniture. En effet, 88,0 % des dirigeants déclarent dépendre du réseau public pour leur approvisionnement en électricité, l'autoproduction ne concernant que 12,0 % des entreprises, surtout dans l'industrie (29,0 %). 69,5 % jugent la desserte insatisfaisante ou quasi inexistante, avec des proportions particulièrement élevées à Brazzaville (88,9 %) et à PointeNoire (78,0 %). La situation est jugée stable par 71,6 % des répondants, mais 24,4 % des entreprises de PointeNoire estiment qu'elle s'est dégradée. Les perturbations électriques affectent directement l'activité : 73,4 % des entreprises en subissent l'impact, dont 43,0 % par ralentissement de la production ou des services, 17,7 % par arrêts répétés, et 12,7 % par pertes de marchandises ou détérioration d'équipements. À Brazzaville, 37,5 % des entreprises ont dû interrompre totalement leur activité à plusieurs reprises. Dans l'industrie et l'agroalimentaire, 60,7 % signalent un ralentissement de la production. Le recours aux groupes électrogènes est massif : 72,8 % des entreprises y recourent quotidiennement ou quasi en permanence, dont 94,5 % à Brazzaville (66,7 % en usage quasi permanent). Le coût de l'énergie a un impact critique sur la compétitivité de 40,5 % des entreprises et un impact modéré sur 39,2 %. À Brazzaville, toutes les entreprises interrogées déclarent un impact modéré ou critique. Les investissements dans des solutions alternatives restent limités : 11,4 % des entreprises ont déjà investi, et 12,7 % en ont le projet. Le coût initial est jugé dissuasif par 32,9 %, et 43,0 % estiment ces solutions non pertinentes pour leur activité. Enfin, les attentes visàvis de l'État se concentrent sur la continuité de la fourniture : 56,0 % des dirigeants demandent une garantie dans les zones industrielles et commerciales, suivie par la réduction du coût de l'électricité et du carburant pour les PME (35,7 %) et l'amélioration du service client et du dépannage d'E2C (29,8 %).

Figure 1 : Coupures d'électricité et activité des entreprises, T2 2026



Source : DGE, enquête de conjoncture (T2 2026), module « électricité » ; calculs des services. (*) Effectif très faible.

II.4.3 Opinions des chefs d'entreprise sur l'impact de la crise USA-Iran sur l'approvisionnement en intrants

Au deuxième trimestre 2026, les résultats de l'enquête ont mis en évidence une poursuite des tensions sur les conditions d'approvisionnement des entreprises, avec un effet plus marqué sur les délais d'approvisionnement. Par rapport au premier trimestre, la perception des conditions d'approvisionnement avant la crise a évolué de manière contrastée, selon les modalités. La part des entreprises jugeant le niveau d'approvisionnement très satisfaisant a augmenté de 6,4 points de pourcentage, passant de 2,5 % à 8,9%, tandis que la proportion le considérant satisfaisant a reculé de 4,2 points de pourcentage pour s'établir à 46,4%. Dans le même temps, l'appréciation moyenne a progressé de 3,7 points de pourcentage alors que les situations jugées insuffisantes et très insuffisantes ont diminué respectivement de 4,1 points de pourcentage et de 1,9 point de pourcentage.

En revanche, les délais d'approvisionnement constituent un facteur de tension beaucoup plus prononcé. La proportion d'entreprises considérant les délais comme normaux baisse fortement de 10,8 points de pourcentage revenant de 80,5% au premier trimestre 2026 à 69,6% au deuxième trimestre 2026. À l'inverse, la part des entreprises confrontées à des délais longs augmente de 7,5 points de pourcentage pour atteindre 16,1%, tandis que les délais courts progressent de 3,3 points de pourcentage. Cette évolution traduit un allongement des délais des chaînes d'approvisionnement.

Concernant les coûts des intrants avant la crise, la part des entreprises estimant que les coûts étaient stables avant la crise a diminué de 8,2 points de pourcentage, revenant de 84,1% au premier trimestre 2026 à 75,9% au deuxième trimestre 2026. Parallèlement, la proportion des entreprises déclarant des coûts élevés a augmenté de 3,2 points de pourcentage pour s'établir à 13,0%, contre 9,8% premier trimestre 2026, tandis que celle faisant état des coûts faibles a progressé de 5,0 points de pourcentage.

Par ailleurs, la proportion des entreprises se prononçant sur la capacité des volumes disponibles à couvrir leurs besoins de production s'est détériorée. En effet, la proportion d'entreprises dont les besoins sont satisfaits totalement a diminué de 1,6 point de pourcentage pour s'établir à 32,1% au deuxième trimestre 2026, tandis que celle déclarant une satisfaction partielle a reculé de 7,3 points de pourcentage pour se fixer à 51,8% au cours de la période sous revue. La proportion déclarant que les volumes disponibles ne permettent pas du tout de satisfaire les besoins a augmenté de 8,8 points de pourcentage, passant de 7,2% au premier trimestre 2026 à 16,1%. Cette évolution constitue un signal important de renforcement des contraintes pesant sur l'appareil productif.

Depuis le déclenchement de la crise USA-Iran, la proportion des entreprises déclarant la baisse de leurs volumes d'intrants disponibles demeure majoritaire. La

proportion d'entreprises faisant état d'une diminution modérée a augmenté de 4,9 points de pourcentage, passant de 45,1% au premier trimestre 2026 à 50,0%. Tandis que la proportion des chefs d'entreprise ayant déclaré que les volumes ont peu changée a diminué de 3,1 points de pourcentage et celle constatant une hausse a reculé de 1,3 point de pourcentage.

L'allongement des délais apparaît comme l'un des principaux canaux de transmission de la crise au deuxième trimestre. La part des entreprises déclarant des délais normaux a chuté de 17,9 points de pourcentage, revenant de 49,4% au premier trimestre 2026 à 31,5% au deuxième trimestre 2026, alors que celle faisant état de délais longs a augmenté de 19,1 points de pourcentage, atteignant 64,8%. Parallèlement, la part des entreprises se prononçant sur les délais courts a diminué de 1,2 point de pourcentage.

La proportion des entreprises déclarant la hausse des coûts des intrants depuis la crise a diminué de 6,6 points de pourcentage, revenant de 32,1% au premier trimestre 2026 à 25,5% au deuxième trimestre 2026. En revanche, la proportion des entreprises déclarant les hausses modérées des coûts des intrants a progressé de 15,1 points de pourcentage, atteignant 50,9% au deuxième trimestre 2026. La part des entreprises déclarant que les coûts ont peu changé a diminué de 9,6 points de pourcentage.

Les ruptures de stock constituent un autre indicateur de la persistance des difficultés d'approvisionnement. La proportion des entreprises déclarant avoir connu des ruptures fréquentes a diminué de 5,3 points de pourcentage au deuxième trimestre 2026, mais celles survenant occasionnellement a augmenté de 10,2 points de pourcentage. Par contre, la proportion des entreprises déclarant avoir rarement connu les ruptures a progressé de 3,2 points de pourcentage, tandis que la proportion d'entreprises n'ayant jamais connu de rupture a chuté fortement de 8,1 points de pourcentage pour atteindre 1,8%.

Concernant l'impact de la crise sur la production des entreprises, la proportion d'entreprises déclarant avoir connu une forte baisse de leur production a augmenté de 6,3 points de pourcentage, passant de 14,8% au premier trimestre 2026 à 21,1% au deuxième trimestre 2026, tandis que celle faisant état d'une baisse modérée a progressé de 5,9 points de pourcentage, pour s'établir à 64,9% au deuxième trimestre 2026. Dans le même temps, la proportion ne constatant aucun impact a diminué de 14,1 points de pourcentage, revenant de 24,6% au premier trimestre 2026 à 10,5%. La proportion d'entreprise déclarant une hausse de leur production est passé de 1,6% au premier trimestre 2026 à 3,5%, soit une augmentation de 1,9 points de pourcentage.

La perceptive de l'impact de la crise USA-Iran sur l'économie nationale s'est renforcée au deuxième trimestre 2026. La proportion des chefs d'entreprise considérant l'impact comme très important a augmenté de 4,0 points de pourcentage. Ainsi, la proportion percevant

un impact modéré est passé de 36,2% au premier trimestre 2026 à 40,7%, soit une hausse de 4,5 points de pourcentage. Parallèlement, la perception d'un impact faible recule de 11,6 points de pourcentage alors que la proportion ne percevant aucun impact augmente de 3,0 points de pourcentage.

Face à ces contraintes, les mesures d'adaptation à la crise ont été prises par certaines entreprises au deuxième trimestre 2026. La proportion d'entreprises ayant adopté des mesures d'adaptation est passé de 69,5% au premier trimestre 2026 à 64,9%, soit une baisse de 4,6 points de pourcentage. À l'inverse, celle n'ayant adopté aucune mesure a augmenté de 4,6 points de pourcentage. En effet, la proportion des entreprises ayant adopté la mesure de diversification des fournisseurs a progressé de 3,6 points de pourcentage, pour s'établir à 62,2% au deuxième trimestre 2026. Celle concernant la constitution de stocks a augmenté de 5,9 points de pourcentage, atteignant 35,1% à la même période. La proportion des entreprises ayant adopté la mesure de réduction de la production a augmenté de 17,3 points de pourcentage, passant de 9,8% au premier trimestre 2026 à 27,0%. En revanche, celles concernant la recherche de fournisseurs locaux et l'augmentation des prix de vente ont reculé respectivement de 16,3 et de 10,9 points de pourcentage.

En parallèle, la proportion des entreprises se déclarant résilientes s'améliore. En effet, la proportion d'entreprises se considérant comme résilientes a augmenté de 9,9 points de pourcentage, passant de 26,8% au premier trimestre 2026 à 36,7% au deuxième trimestre 2026, tandis que celle des entreprises se déclarant partiellement résilientes a progressé de 4,6 points de pourcentage pour s'établir à 51,0% au deuxième trimestre 2026. La proportion des entreprises se considérant comme non résilientes a diminué de 14,5 points de pourcentage.

Les principaux facteurs ayant affecté les approvisionnements des entreprises au deuxième trimestre 2026,

sont les coûts de transport (50,0%, contre 38,9% au premier trimestre 2026), les retards dans l'acquisition des intrants (40,3%, contre 30,0% au premier trimestre 2026), l'instabilité des marchés (24,2%, contre 15,6% au premier trimestre 2026).

Les secteurs perçus comme les plus touchés par la crise au deuxième trimestre 2026 sont le commerce (50,0%, contre 34,4% au premier trimestre 2026), le transport (48,4%, contre 28,9% au premier trimestre 2026), les industries (33,9% contre 25,6% au premier trimestre 2026) et l'agriculture (29,0%, contre 15,6% au premier trimestre 2026).

Concernant l'appréciation globale de la Loi de finances 2026 au deuxième trimestre 2026, 56,6% des chefs d'entreprise adoptent une position neutre contre 70,2% au premier trimestre 2026, 22,6% sont favorables, contre 12,3% au trimestre précédent et 20,8% ont une opinion défavorable contre 17,5% au premier trimestre 2026.

S'agissant de l'impact perçu des mesures fiscales au deuxième trimestre 2026, 17,8% des chefs d'entreprise ont une perception positive, contre 21,1% au premier trimestre 2026, tandis que 24,4% ont une opinion négative, contre 21,1% au trimestre précédent. Toutefois, 57,8% des chefs d'entreprise, contre 57,9% au premier trimestre 2026 déclarent ne percevoir aucun impact sur leur production.

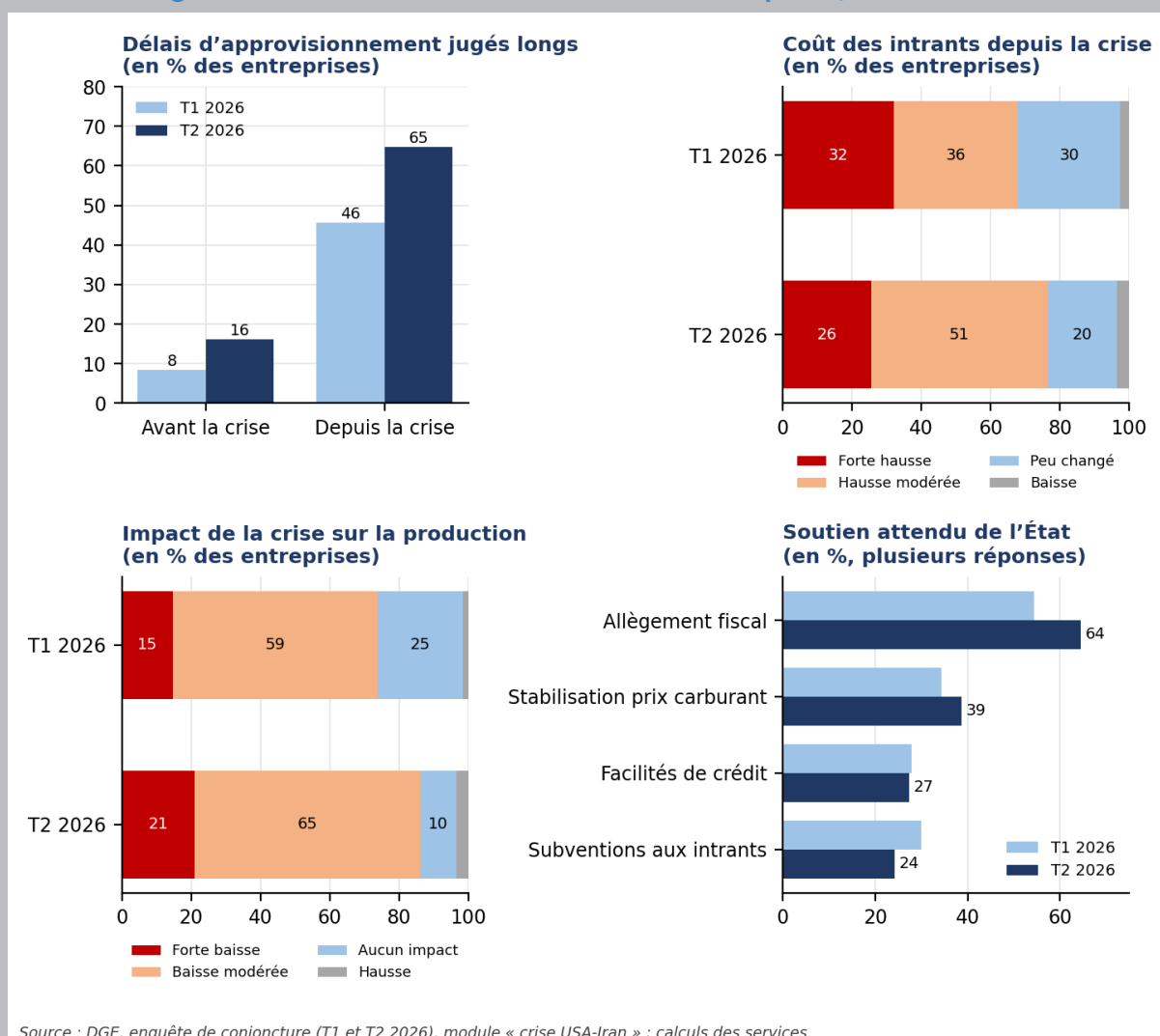
En ce qui concerne les mesures de soutien attendues de l'État, les entreprises accordent une importance accrue à l'allègement fiscal, cité par 64,5% des répondants au deuxième trimestre 2026, contre 54,4% au premier trimestre 2026, 38,7% des chefs d'entreprise sont favorables à la stabilisation des prix du carburant, contre 34,4% au trimestre précédent.

S'agissant du ressenti des chefs d'entreprises concernant les perspectives économiques pour l'année 2026, 52,1 % d'entre eux se déclarent incertains, tandis que 31,3 % se montrent optimistes et 16,7% pessimistes.

Encadré 2 : Effet de la crise USA-Iran sur les entreprises

La crise a fortement dégradé les conditions d'approvisionnement et de production des entreprises. 64,8 % des dirigeants signalent des délais rallongés, 67,9 % des répondants déclarent une réduction des volumes disponibles, 76,4 % constatent une hausse des coûts des intrants, et 69,1 % rapportent des ruptures de stock fréquentes ou occasionnelles. Sur le plan de la production, 86,0 % des chefs d'entreprise indiquent une baisse, dont 21,1 % une baisse forte, tandis que 10,5 % n'observent aucun impact. Par ailleurs, 74,1 % des dirigeants estiment que la crise a eu un impact très important ou modéré sur l'économie nationale. Les principaux facteurs de perturbation identifiés sont les coûts de transport élevés (50,0 %), les retards d'acquisition des intrants (40,3 %), ainsi que l'instabilité des marchés (24,2 %). Les secteurs les plus touchés sont le commerce (50,0 %), le transport (48,4 %), l'industrie (33,9 %) et l'agriculture (29,0 %). Face à ces contraintes, les stratégies d'adaptation évoluent vers des ajustements défensifs. 62,2 % des dirigeants privilégient la diversification des fournisseurs, mais 27,0 % réduisent leur production. En revanche, la recherche de fournisseurs locaux (32,4 %) et la hausse des prix de vente (13,5 %) reculent. Dans le même temps, 36,7 % des chefs d'entreprise se jugent résilients, contre seulement 12,2 % qui ne le sont pas. Enfin, les attentes visàvis de l'État se concentrent sur la fiscalité et le prix du carburant. 64,5 % des dirigeants demandent un allègement fiscal, 38,7 % souhaitent une stabilisation des prix du carburant, 27,4 % des facilités de crédit, et 24,2 % des subventions aux intrants.

Figure 2 : Effets de la crise USA-Iran sur les entreprises, T1 et T2 2026



II.4.4 Opinions des chefs d'entreprise sur l'impact des pénuries de carburant sur leurs activités

La pénurie de carburant observée au deuxième trimestre 2026 a affecté l'ensemble du tissu économique national, avec des degrés d'intensité variables selon le niveau de dépendance énergétique de chaque secteur au carburant.

Dans le **secteur primaire**, l'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2026 met en évidence une exposition maximale et homogène du secteur primaire à la pénurie du carburant : la totalité des entreprises enquêtées utilise massivement le diesel (gasoil), unique carburant concerné pour l'alimentation de leurs groupes électrogènes en réponse aux coupures d'électricité.

L'ensemble des entreprises ayant répondu à l'enquête estime que le secteur est fortement impacté. Les chefs d'entreprises signalent unanimement des tensions récurrentes sur l'approvisionnement de carburant caractérisées par une forte irrégularité, entraînant des répercussions significatives sur leurs activités. Ils jugent également insuffisantes la réactivité et la communication des pouvoirs publics, notamment en matière de visibilité et d'anticipation. Par ailleurs, l'ensemble des entreprises répondantes déclarent observer des pratiques illégales de manière systématique.

La totalité des entreprises du secteur attribue les difficultés rencontrées à des facteurs exogènes, notamment les tensions géopolitiques et l'évolution des cours mondiaux. Ces contraintes se traduisent principalement par une forte hausse des coûts d'exploitation, résultant du recours aux achats sur le marché parallèle. Pour l'ensemble des chefs d'entreprises interrogés, le renforcement des contrôles visant à lutter contre la spéculation et le marché noir constitue la principale mesure durable attendue de l'État.

Dans le secteur secondaire, les résultats de l'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2026 mettent en évidence une situation différenciée selon le degré de dépendance des entreprises au carburant. Ainsi, 35,7% des entreprises dont l'activité repose fortement sur le carburant, notamment dans le transport, la logistique et la gestion de flottes, qualifient la situation de critique. Par ailleurs, 53,6% des entreprises ayant un recours important au carburant pour l'alimentation des groupes électrogènes jugent la situation élevée, tandis que 10,7% la considèrent comme modérée. Le gasoil constitue le carburant le plus contraignant, cité par 82,8% des entreprises, contre 17,2% qui indiquent être principalement affectées par la combinaison gasoil-super.

La crise est jugée aiguë par 50,0% des entreprises répondantes, tandis que 35,7% font état de tensions récurrentes et 14,3% déclarent n'avoir enregistré aucune perturbation. En ce qui concerne les effets sur la trésorerie, l'impact est qualifié de sévère par 34,5% des entreprises, de notable par 41,4%, tandis que 24,1% le jugent neutre ou faible.

S'agissant de la réactivité et de la communication des pouvoirs publics, 60,7% des entreprises les considèrent

comme insuffisantes ou manquant de visibilité, 28,6% les jugent inexistantes ou opaques, et 10,7% les estiment tardives mais correctes. Enfin, concernant les pratiques illégales, notamment la vente clandestine et la surfacturation, 46,4% des entreprises déclarent n'avoir rien constaté de particulier, contre 32,1% qui indiquent les avoir observées fréquemment et 21,4% occasionnellement.

Les principales causes des difficultés d'approvisionnement citées par les entreprises sont, à parts égales (41,4% chacune), les difficultés logistiques internes sur l'axe Pointe-Noire-Brazzaville, les facteurs internationaux, notamment les tensions géopolitiques et l'évolution des cours mondiaux, ainsi que le manque d'anticipation des autorités et des opérateurs du secteur. Les comportements spéculatifs sont, quant à eux, mentionnés par 27,6 % des entreprises.

S'agissant des principaux impacts sur l'activité, le ralentissement ou l'arrêt partiel de la production ou des prestations constitue la conséquence la plus fréquemment citée, concernant 55,2% des entreprises. Il est suivi par la forte hausse des coûts d'exploitation liée au recours au marché noir, relevée par 48,3% des entreprises. Les retards de livraison et la dégradation des relations avec la clientèle, l'absentéisme ou les difficultés de déplacement du personnel, ainsi que la hausse induite des tarifs de transport sont chacun cités par 20,7% des entreprises.

Concernant les solutions durables attendues de l'État, les entreprises privilégient principalement la constitution de stocks stratégiques destinés aux secteurs vitaux, citée par 75,9% d'entre elles. Viennent ensuite la mise en place d'un approvisionnement prioritaire pour les entreprises essentielles (37,9%), le renforcement de la sécurité et de la fluidité de la chaîne logistique sur l'axe Pointe-Noire-Brazzaville (27,6%) et le renforcement des contrôles contre la spéculation et le marché noir (17,2%).

Dans le secteur tertiaire, les résultats de l'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2026 montrent que l'intensité de l'impact des difficultés d'approvisionnement en carburant varie selon le degré de dépendance des entreprises. La situation est jugée critique par 30,0% des entreprises dont le carburant constitue un élément essentiel du modèle d'activité, élevée par 42,0% de celles qui en font un usage massif, notamment pour l'alimentation des groupes électrogènes, modérée par 20,0% des entreprises à usage restreint et faible par 8,0% des entreprises aux activités sédentaires et peu dépendantes du carburant.

Le diesel demeure le carburant le plus contraignant, cité par 57,1% des entreprises, soit une proportion inférieure à celles observées dans les secteurs primaire (100,0%) et secondaire (82,8%). La combinaison diesel-super est mentionnée par 24,5% des entreprises, tandis que 18,4% déclarent être principalement confrontées à des difficultés d'approvisionnement en super.

La situation est perçue comme une crise aiguë par 58,0% des entreprises répondantes. Par ailleurs, 18,0% font état de tensions récurrentes, 8,0% de tensions mineures et 16,0% ne signalent aucune perturbation. Les

répercussions sur la trésorerie sont jugées notables par 42,9% des entreprises, tandis que 28,0% les qualifient respectivement de sévères et de neutres ou faibles.

S'agissant de la réactivité et de la communication des pouvoirs publics, 54,3% des entreprises les considèrent comme insuffisantes ou manquant de visibilité, 30,4% les jugent inexistantes ou opaques, et 15,2 % les estiment tardives mais correctes. Concernant les pratiques illégales, notamment la vente clandestine et la surfacturation, 45,7% des entreprises déclarent les avoir observées très fréquemment, 21,7% occasionnellement, tandis que 32,6% n'en ont pas particulièrement constaté.

En ce qui concerne les causes des difficultés d'approvisionnement, le manque d'anticipation des autorités et des opérateurs du secteur constitue le facteur le plus cité (50,0%), suivi des facteurs internationaux, notamment les tensions géopolitiques et l'évolution des cours mondiaux (38,0%). Les comportements spéculatifs sont mentionnés par 24,0% des entreprises, contre 16,0% pour les difficultés logistiques internes.

Les principaux impacts sur l'activité sont dominés par la forte hausse des coûts d'exploitation liée au recours au marché noir, citée par 54,0% des entreprises. Elle est suivie par le ralentissement ou l'arrêt partiel de la production ou des prestations (42,0%), les retards de livraison et la dégradation de la relation avec la clientèle (34,0%), ainsi que l'absentéisme ou les difficultés de déplacement du personnel (24,0%). La hausse induite des tarifs de transport est, quant à elle, mentionnée par 8,0% des entreprises.

Enfin, les solutions durables attendues prioritairement de l'État sont, par ordre de fréquence de citation, l'approvisionnement prioritaire des entreprises essentielles (48,0%), la constitution de stocks stratégiques pour les secteurs vitaux (46,0%), le renforcement de la sécurité et de la fluidité de la chaîne logistique sur l'axe Pointe-Noire–Brazzaville (38,0%) et le renforcement des contrôles contre la spéculation et le marché noir (30,0%).

II.5 Aperçu de l'impact des pénuries du carburant sur les entreprises

Les résultats de l'enquête de conjoncture du deuxième trimestre 2026 montrent que toutes les entreprises enquêtées ont été affectées par les pénuries de carburant, avec des intensités variables selon leur localisation et leur degré de dépendance. Les impacts critiques sont davantage relevés à Pointe-Noire (61,8%), contre 50,0% à Brazzaville et 25,9% dans les autres départements, tandis que les impacts élevés concernent respectivement 44,4% à Brazzaville, 26,5% à Pointe-Noire et 29,6% dans les autres départements.

Le gasoil constitue le carburant le plus contraignant, notamment à Pointe-Noire et dans les autres départements (74,3% chacun), contre 50,0% à Brazzaville. La crise est perçue comme aiguë par 66,7 % des entreprises à Brazzaville, 57,1% à Pointe-Noire et 42,3% dans les autres départements. L'impact sur la trésorerie est principalement notable à Pointe-Noire (51,4%), à Brazzaville (47,1%) et dans les autres départements (29,6%).

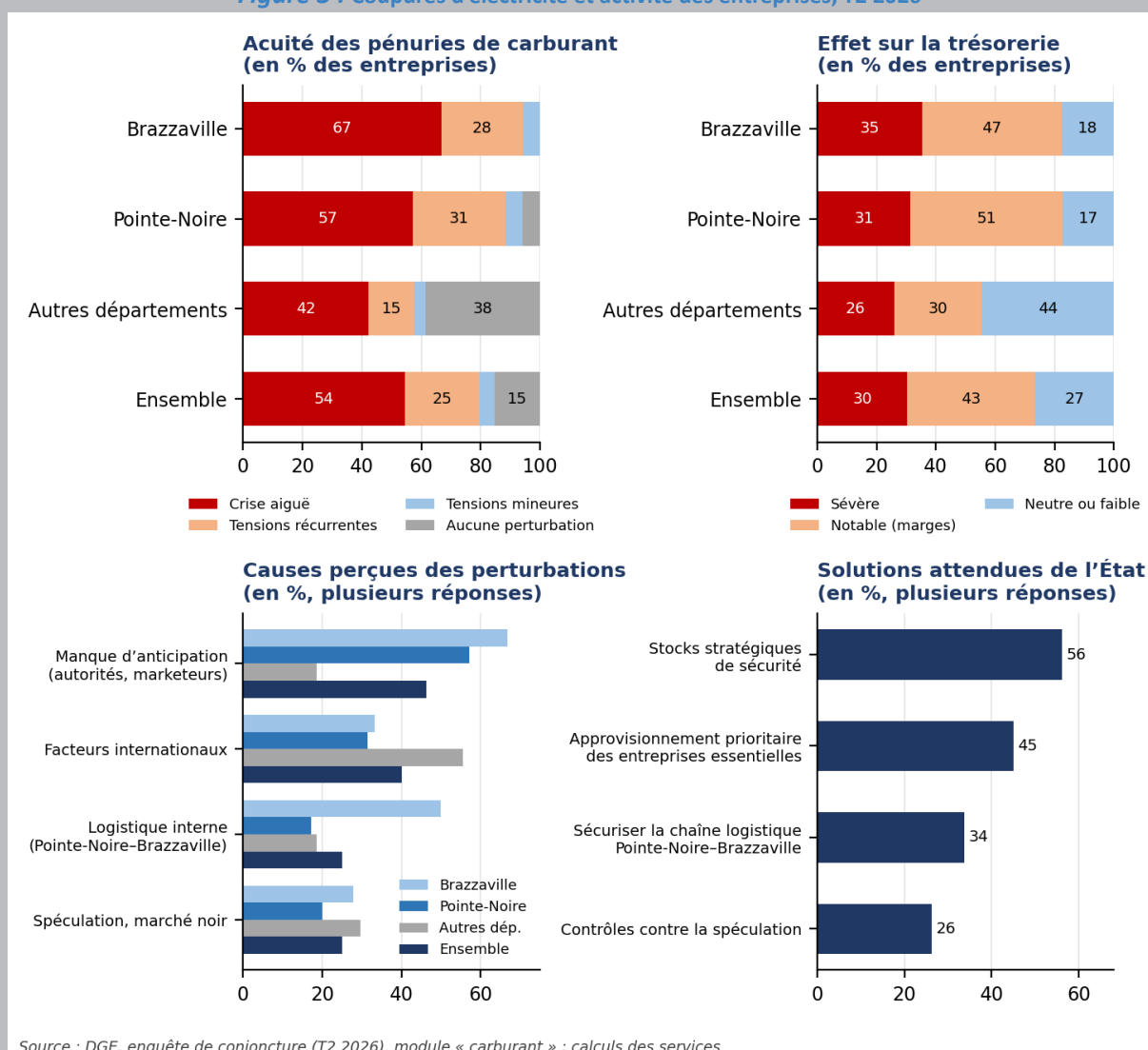
La réactivité et la communication des pouvoirs publics sont jugées insuffisantes ou manquant de visibilité par 64,7% des entreprises à Brazzaville, 67,7% à Pointe-Noire et 40,7% dans les autres départements. Les pratiques illégales sont observées très fréquemment par 53,3% des entreprises à Brazzaville, 17,6% à Pointe-Noire et 65,4% dans les autres départements. S'agissant des causes, le manque d'anticipation des autorités et des marketeurs est principalement cité à Brazzaville (66,7%), à Pointe-Noire (57,1%) et dans les autres départements (18,5%). Les facteurs internationaux sont davantage évoqués dans les autres départements (55,6%), contre 33,3% à Brazzaville et 31,4% à Pointe-Noire. Les difficultés logistiques internes sont citées à 50,0% à Brazzaville, 57,1% à Pointe-Noire et 18,5% dans les autres départements, tandis que les comportements spéculatifs concernent 66,7%, 17,1% et 18,5%, respectivement.

Les principaux impacts sur l'activité sont dominés par l'explosion des coûts d'exploitation liée au recours au marché noir, avec 55,6% des entreprises à Brazzaville, 40,0% à Pointe-Noire et 66,7% dans les autres départements. Le ralentissement ou l'arrêt partiel de la production ou des prestations concerne 11,1% à Brazzaville, 51,4% à Pointe-Noire et 63,3% dans les autres départements. Les retards de livraison et la détérioration de la relation client touchent 44,4%, 22,9% et 25,9%, respectivement. Enfin, les solutions attendues portent prioritairement sur la constitution de stocks stratégiques, citée par 72,2% à Brazzaville, 71,4% à Pointe-Noire et 25,9 % dans les autres départements, suivie de l'approvisionnement prioritaire des entreprises essentielles (66,7%, 45,7% et 29,6%) et de la sécurisation de l'axe Pointe-Noire–Brazzaville (44,4%, 37,1% et 22, %).

Encadré 3 : Impact des pénuries de carburant sur les entreprises

Les coupures d'électricité renforcent la dépendance au carburant : 78,5 % des dirigeants jugent le carburant critique ou élevé pour leur activité, principalement en raison de l'alimentation des groupes électrogènes (46,8 %) et des besoins en transport et logistique (31,6 %). Le gazoil est le plus affecté, cité par 67,1 % des entreprises, ce qui accentue la crise au moment même où sa disponibilité se raréfie. Les pénuries sont ressenties comme aiguës par une large majorité : 79,7 % des chefs d'entreprise déclarent une crise ou des tensions récurrentes, avec des proportions particulièrement fortes à Brazzaville (94,4 %) et à Pointe-Noire (88,6 %). Dans les autres départements, la situation est plus contrastée, 38,5 % des dirigeants n'ayant pas observé de perturbations. Les impacts sur la trésorerie et l'activité sont significatifs. 30,4 % des entreprises estiment leur trésorerie mise en péril, et 43,0 % subissent des surcoûts absorbés au détriment des marges. Les principaux effets cités sont l'explosion des coûts d'exploitation liés au marché noir (52,5 %), le ralentissement ou l'arrêt partiel de la production (46,3 %) et les retards de livraison (28,7 %). Des pratiques illégales, telles que la vente clandestine ou la surfacturation, sont observées par 62,7 % des dirigeants, dont 41,3 % de manière très fréquente. Enfin, les entreprises mettent en cause le manque d'anticipation des autorités et des marketeurs (46,3 %), devant les facteurs internationaux (40,0 %). La moitié des dirigeants de Brazzaville soulignent aussi les difficultés logistiques avec Pointe-Noire. La réaction des pouvoirs publics est jugée insuffisante ou inexistante par 86,6 % des répondants. Les solutions les plus attendues sont la constitution de stocks stratégiques de sécurité (56,2 %), l'approvisionnement prioritaire des entreprises essentielles (45,0 %) et la sécurisation de la chaîne logistique Pointe-Noire–Brazzaville (33,8 %).

Figure 3 : Coupures d'électricité et activité des entreprises, T2 2026



II.6 Réglementation des changes

La réglementation des changes en vigueur constitue un dispositif sous-régional d'application directe dans l'ensemble des pays de la CEMAC. Elle est encadrée par le Règlement N°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2021, qui définit le cadre régissant les opérations commerciales et financières avec l'extérieur. Sa mise en œuvre repose sur quatre principales entités institutionnelles : le ministère en charge de la monnaie et du crédit, la Banque des États de l'Afrique centrale, la Commission bancaire de l'Afrique centrale et les établissements de crédit.

Au deuxième trimestre 2026, l'enquête de conjoncture a permis d'apprécier la perception de cette réglementation par les responsables d'entreprise à travers plusieurs indicateurs, notamment : (i) l'opinion sur la réglementation des changes ; (ii) l'existence de difficultés administratives ; (iii) les retards dans le traitement des opérations ; (iv) les retards dans le règlement des fournisseurs ; et (v) le délai moyen des règlements par virement.

Concernant la réglementation des changes, les résultats du deuxième trimestre 2026 montrent que 24,9% des responsables d'entreprise jugent la réglementation des changes défavorable, tandis que 22,7% en ont une perception favorable. La majorité des répondants (48,7%) adopte une position neutre, reflétant une appréciation globalement mitigée de ce dispositif quand bien même 3,7% la trouvent très favorable.

S'agissant **des difficultés administratives et réglementaires**, au deuxième trimestre 2026, 58,0% des responsables d'entreprise déclarent avoir rencontré des difficultés dans leurs démarches administratives ou réglementaires. La même proportion, soit 58,0%, indique avoir subi **des retards dans le traitement de leurs opérations**.

Cette situation est davantage marquée en ce qui concerne le règlement des fournisseurs : 67,0% des responsables d'entreprise déclarent avoir rencontré des retards dans le paiement de leurs fournisseurs. Ces difficultés concernent principalement les **procédures douanières et fiscales**, ainsi que les **transferts de fonds à l'étranger** nécessaires au règlement des fournisseurs.

En ce qui concerne les lieux où sont rencontrées les difficultés administratives ou réglementaires, les établissements bancaires arrivent en tête, avec 65,0% des responsables d'entreprise concernés au deuxième trimestre 2026. Ils sont suivis par les **services fiscaux**, cités par 57,6% des répondants, puis par les **services douaniers**, avec 33,4%, et enfin par les **autres institutions**, mentionnées par 20,1% des responsables d'entreprise.

Concernant les **délais de traitement des opérations**, au deuxième trimestre 2026, 88,4% des responsables d'entreprise déclarent avoir subi des retards dans le traitement de leurs opérations au niveau des établissements bancaires, principalement en raison de l'insuffisance de l'approvisionnement en devises et des quotas journaliers. Par ailleurs, 41,8% des responsables

d'entreprise signalent des retards liés aux **procédures administratives**, tandis que 35,8% font état de retards associés aux **procédures douanières**.

S'agissant de la **durée des retards dans le règlement des fournisseurs**, 59,7% des responsables d'entreprise déclarent avoir enregistré des retards de plus d'un mois au deuxième trimestre 2026. Par ailleurs, 19,9% indiquent des retards de plus de deux semaines, 13,8% des retards compris entre une et deux semaines et 3,3% des retards de moins d'une semaine.

Enfin, en ce qui concerne le **délai moyen de règlement par virement**, 58,7% des responsables d'entreprise déclarent avoir enregistré des délais supérieurs à une semaine au deuxième trimestre 2026. À l'inverse, 20,1% indiquent des délais inférieurs à trois jours, tandis que 15,1% signalent des délais compris entre quatre et sept jours. Par ailleurs, 6,0% des responsables d'entreprise déclarent des délais de règlement inférieurs à 24 heures.

II.7 Inflation

L'analyse de l'Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages (INHPC, base 100 : 2018) de l'Institut National de la Statistique (INS) fait apparaître une progression de l'indice global de 118,5 à 123,7 entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 4,4%.

Cette dynamique résulte de la combinaison de deux principaux facteurs. Le premier est d'ordre exogène, marqué par les tensions et conflits géopolitiques internationaux, notamment ceux impliquant la Russie et l'Ukraine, ainsi que les États-Unis, Israël et l'Iran. Le second est d'ordre endogène, lié principalement aux perturbations dans la desserte en électricité, qui affectent le fonctionnement normal des activités économiques.

En glissement annuel, la hausse des prix est principalement portée par les postes : « Communications » (+7,2%), « l'Alimentation et boissons non alcoolisées » (+5,7%), le « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,0%) et les « Transports » (+3,9%). Les autres fonctions contribuent à l'inflation dans une moindre mesure. Cette évolution traduit ainsi une pression principalement concentrée sur les dépenses essentielles des ménages.

Sur la même période, seules les fonctions « Loisirs et cultures » (-2,1%) et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-0,9%) enregistrent une baisse des prix. Ces replis restent toutefois insuffisants pour compenser la hausse générale de l'indice.

II.8 Tendances des prix sur le marché

Au deuxième trimestre 2026, sur les 34 produits et services suivis, 14 enregistrent une hausse de prix en glissement annuel, 9 une baisse et 11 restent stables. Les hausses se concentrent sur les produits d'élevage et certains produits industriels importés, tandis que les tarifs administrés (transport intérieur, gaz domestique) demeurent inchangés.

Produits du bois : stabilité des prix des produits dérivés du bois

Au deuxième trimestre 2026, les prix des planches en bois de coffrage (12 000 FCFA) et des lits en bois (109 949 FCFA) sont restés inchangés par rapport au deuxième trimestre 2025. Cette stabilité prolonge celle observée au premier trimestre.

Produits de l'agriculture

Les prix des produits agricoles ont évolué de manière contrastée. La hausse la plus marquée concerne le riz brisé, dont le prix moyen du kilogramme a progressé de 11,3%, suivie de la pâte fermentée de maïs (+6,3%) et du haricot blanc (+4,2%). La hausse du haricot blanc a été nettement moins forte qu'au premier trimestre (+21,8%) ; son prix est resté toutefois orienté à la hausse, passant de 1 650 FCFA à 1 784 FCFA le kilogramme entre le premier et le deuxième trimestre 2026.

À l'inverse, le prix du kilogramme de riz à longs grains a reculé de 11,7%, après avoir été de -8,8% au premier trimestre, et celui du maïs en grain de 5,7%, alors qu'il avait progressé de 3,9 % au trimestre précédent. Les prix de la pomme de terre (-2,5%) et de la farine de manioc (-2,4%) ont baissé légèrement.

Produits d'élevage

Les prix des produits d'élevage ont été majoritairement orientés à la hausse. Le poulet local issu de l'élevage domestique a enregistré la plus forte progression (+15,9%), suivi de l'œuf frais (+9,6%) et du poulet vivant d'élevage industriel (+3,4%). Le prix du kilogramme de viande de bœuf sans os a augmenté de 2,0%.

En revanche, les prix des viandes de porc (-2,9 %), de bœuf avec os (-2,2 %) et de mouton (-1,0 %) reculent légèrement. La baisse du prix du mouton est bien moins prononcée qu'au premier trimestre (-10,1 %).

Produits industriels

L'huile raffinée de palme est restée le produit industriel le plus dynamique, avec une hausse de 14,6 % en glissement annuel. Cette progression est toutefois sans commune mesure avec celle du premier trimestre (+181,0 %) : le prix s'établit à 2 593 FCFA, contre 2 816 FCFA au premier trimestre 2026, ce qui suggère un début de détente. L'huile raffinée d'arachide (+6,0 %) et le sucre en poudre en vrac (+4,6%) ont augmenté également, tandis que le prix du pain de blé en baguette a progressé légèrement (+0,8%). Les prix de la farine de blé, du sucre en morceau et du sucre en poudre préemballé sont stables.

Matériaux de construction et énergie

Le prix du sac de ciment 42.5 a progressé de 3,6%, à 5 000 FCFA, alors qu'il était resté stable au premier trimestre. Le prix du gaz domestique est inchangé (6 441 FCFA), ce qui reflète le caractère administré de ce tarif.

Services de transport

Au deuxième trimestre 2026, les tarifs du transport urbain (bus, taxi), ferroviaire, interurbain et fluvial sont restés stables en glissement annuel, en raison de leur caractère administré. Les tarifs aériens internationaux évoluent en revanche de manière différenciée : ils ont

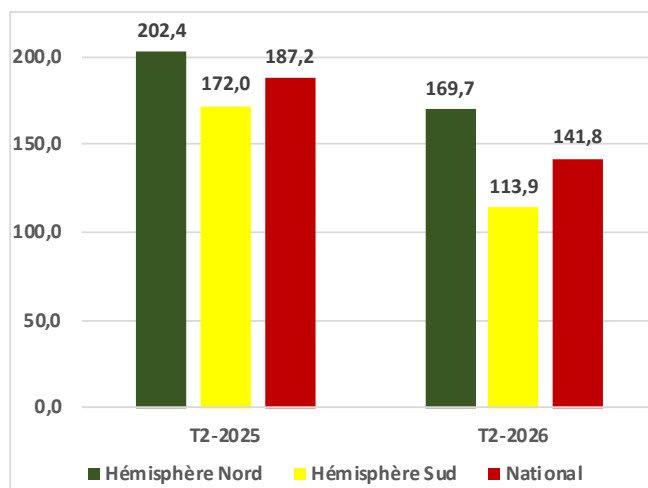
baissé vers Douala (-15,4%) et Cotonou (-8,1%) et ont augmenté vers Paris (+2,8%) et Washington (+6,7 %).

II.9 Pluviométrie

Baisse du niveau moyen mensuel des précipitations par trimestre... sur l'ensemble des hémisphères... Au niveau national, le niveau moyen mensuel des précipitations par trimestre affiche une régression de 24,3% revenant de 187,2 mm au deuxième trimestre de l'année 2025 pour s'établir à 141,8 mm à la même période de l'année suivante. Cette diminution n'est en réalité qu'une conséquence de la tendance baissière observée dans les deux hémisphères.

L'examen spécifique du niveau moyen mensuel des précipitations par trimestre suivant les deux hémisphères présente des similarités à l'échelle nationale. En effet, l'hémisphère nord enregistre un recul de 16,2%, se chiffrant à 202,4 mm au deuxième trimestre 2026 contre 169,7 mm en glissement annuel. Dans la même période, l'hémisphère sud connaît une contraction de 33,8%, soit deux fois plus que l'hémisphère nord, se fixant à 172,0 mm au deuxième trimestre 2026 contre 113,9 mm dans la même période de l'année précédente.

Graphique 13 : Évolution des précipitations (moyenne mensuelle en mm par trimestre)



Source : ANAC (Hémisphère nord = département de la Likouala + département de la Sangha ; Hémisphère sud = ensemble des autres départements (Cuvette, Cuvette-Ouest, Plateaux, Pool, Lékoumou, Bouenza, Niari, Kouilou))

II.10 Commerce extérieur

Les échanges extérieurs en valeur des biens se sont orientés à la hausse au deuxième trimestre 2026, comparative-ment à la période correspondante de l'année précédente. La hausse a été plus prononcée concernant les exportations en raison de la volatilité des cours du pétrole.

II.10.1 Exportations des principaux produits

Au deuxième trimestre 2026, la valeur des exportations a affiché une forte progression (+55,1%) en glissement annuel, en lien principalement avec les hydrocarbures bruts dont la valeur des exportations s'est accrue de

61,7% sous l'effet de l'envolée des cours du baril de la qualité Brent (+54,1%) et de l'accroissement du niveau des exportations en volume des cargaisons des hydrocarbures bruts (+7,3%).

Des évolutions très remarquables ont été observées concernant :

- les produits de la filière bois avec une augmentation de la valeur des exportations de 32,5%, une évolution marquée par la reprise des exportations des bois bruts (+58,7%) ;
- la valeur à l'export des produits pétroliers raffinés a augmenté de 22,7% ;
- la valeur des expéditions du ciment portland et du clinker a enregistré une hausse de 12,9%.

Ainsi, la valeur globale des exportations s'est située à 1 463,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026 contre 949,5 milliards de FCFA à la période correspondante de l'année précédente.

Tableau 50 : Évolution des exportations des biens en valeur (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Poissons et crevettes	1 800	310	-82,8
Résidus de blé	761	627	-17,6
Ciment et clinker	9 025	10 188	12,9
Hydrocarbures bruts	847 954	1 371 383	61,7
Huiles de pétrole	841 180	1 390 169	62,8
Gaz propane	8 303	3 030	-81,4
Bois	28 063	37 179	32,5
Bois brut	69 56	11 042	58,7
Sciages	20 537	24 151	17,6
Placages déroulés	285	993	248,6
Produits pétroliers raffinés	37 508	29 003	-22,7
Fioul lourd	33 110	24 394	-26,3
Essence légère	4 398	4 609	4,8
Autres produits	28 772	14 969	-20,3
Ensemble	949 485	1 463 660	55,1

Source : DGDDI

II.10.2 Importations des principaux produits

Les importations au deuxième trimestre 2026 se sont également orientées à la hausse de 5,9%, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, une évolution en lien avec :

- ✓ les produits alimentaires (+0,8%), sous l'effet notamment de la hausse des prix des viandes (+26,8%), des céréales (+18,1%) ainsi que des laits et produits laitiers (+55,4%) ;
- ✓ les biens d'équipement (+14,9%), sous l'effet principalement de l'augmentation des acquisitions de

matériels de transport (+41,7%).

La valeur des autres biens dits de consommation a augmenté de façon modérée (+2,5%). À ce niveau, ce sont les produits énergétiques et les produits pharmaceutiques qui ont évolué positivement, respectivement en augmentation de 19,3% et 7,8%.

Au deuxième trimestre 2026, la valeur globale des importations est de 596,6 milliards de FCFA, contre 563,3 milliards de FCFA à la période correspondante de l'année précédente.

Tableau 51 : Évolution des importations en valeur (en millions de FCFA)

Produits	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Produits alimentaires et boissons	147 959	149 314	0,9
Produits alimentaires	145 872	147 077	0,8
Viandes	40 751	51 683	26,8
Poissons	22 183	12 891	-41,9
Céréales	22 606	26 691	18,1
Laits et produits laitiers	1 708	2 655	55,4
Huiles végétales et graisses	25 833	23 651	-8,4
Autres produits alimentaires	32 791	29 506	-10,0
Boissons	2 087	2 237	7,2
Autres biens de consommation	241 199	247 157	2,5
Produits énergétiques	27 810	33 174	19,3
Produits pharmaceutiques	10 898	11 745	7,8
Produits divers	202 491	202 238	-0,1
Biens d'équipement	174 228	200 169	14,9
Machines et appareils	128 452	135 302	5,3
Matériels de transport	45 776	64 867	41,7
Ensemble	563 386	596 640	5,9

Source : DGDDI

II.10.3 Balance commerciale

Le solde de la balance commerciale s'est considérablement amélioré, en augmentation de 124,6% en glissement annuel, s'établissant à 866,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026.

Le taux de couverture des importations par les exportations a progressé atteignant le niveau de 245,3% pour la période sous revue, contre 168,5% un an auparavant.

Tableau 52 : Évolution de la balance commerciale (en milliards de FCFA)

Indicateurs	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Exportations	949 485	1 463 660	54,2
Importations	563 386	596 640	5,9
Solde commercial	386 099	867 020	124,6
Taux de couverture	168,5	245,3	-

Source : DGDDI et estimation DGE

II.11 Situation monétaire

À fin juin 2026, en glissement annuel, l'évolution de la situation monétaire et du crédit du Congo est restée marquée par une consolidation des avoirs extérieurs nets et un accroissement concomitant du crédit intérieur et de la masse monétaire.

II.11.1 Avoirs extérieurs nets

Au 30 juin 2026, les avoirs extérieurs nets se sont confortés, s'affichant à 613,2 milliards de FCFA, contre 365,2 milliards de FCFA à la même date une année plus tôt, soit une hausse de 67,9%. Cette évolution s'explique principalement par l'impact sur les recettes d'exportation, du fait de la bonne tenue des cours mondiaux des principales matières premières, de la poursuite du conflit en Ukraine et au Moyen Orient dont les recettes ont profité (progression de 12,2% du volume des exportations de pétrole).

II.11.2 Crédit intérieur

Sous l'effet de l'augmentation des créances nettes sur l'État, l'encours du crédit intérieur est passé de 3 383,4 milliards de FCFA à fin juin 2025, à 3 539,5 milliards de FCFA à la même date en 2026, en hausse de 11,6% et ce, nonobstant la baisse des crédits à l'économie.

II.11.2.1- Créances nettes sur l'État

En lien avec le resserrement de la trésorerie publique, les crédits nets à l'État sont en progression de 29,3%, passant de 1 681,9 milliards de FCFA à fin juin 2025, à 1 901,3 milliards de FCFA à la même date une année après.

II.11.2.2- Crédits à l'économie

L'encours des concours bancaires à l'économie est ressorti à 1 638,2 milliards de FCFA à fin juin 2026, contre 1 701,5 milliards de FCFA à fin juin 2025, en baisse de 3,7%.

II.11.3 Masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 5,1% au 30 juin 2026, par rapport à fin juin 2025, s'établissant à 3 455,3 milliards de FCFA.

L'analyse des composantes de la masse monétaire a mis en exergue, à la même date, des progressions respectives de 3,4% pour la monnaie (dont 11,2% pour la monnaie fiduciaire, 1,2% pour la monnaie scripturale, 1,2% et 10% pour la quasi-monnaie.

Tableau 53 : Évolution de la situation monétaire et du crédit (en milliards de FCFA)

	En milliards de FCFA			Variations (en %)	
	2025	2026			
	T2	T1	T2	T2-26/T1-25	T2-26/T2-25
Avoirs extérieurs nets	365,2	327,8	613,2	87,1	67,9
Crédits intérieurs	3 383,4	3 502,0	3 539,5	4,6	11,6
- Créances nettes sur l'État	1 681,9	1 706,2	1 901,3	11,4	29,3
<i>Dont Position Nette du Gt</i>	1 676,8	1 704,8	1 745,0	2,4	4,1
- Crédits à l'économie	1 701,5	1 796,2	1 638,2	-8,8	-3,7
Masse monétaire	3 282,6	3 240,6	3 455,3	6,6	5,1
- Monnaie	2 365,9	2 344,3	2 446,9	4,4	3,4
<i>Monnaie fiduciaire</i>	516,3	565,6	574,3	1,5	11,2
<i>Monnaie scripturale</i>	1 849,6	1 778,7	1 872,6	5,3	1,2
- Quasi-monnaie	916,7	896,3	1 008,4	12,5	10
Autres élément nets	466,0	589,2	697,8	18,4	49,7

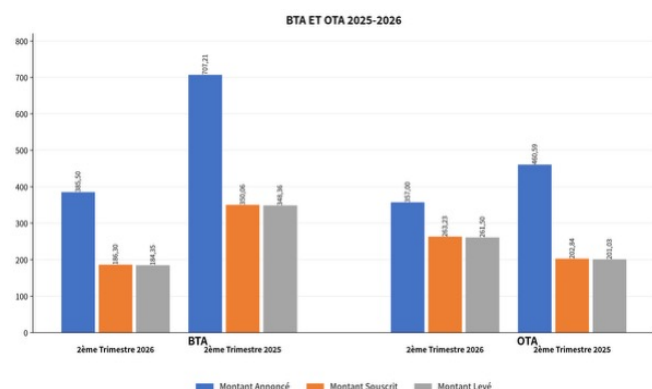
Source : BEAC/DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

II.12. Titres publics

L'analyse des émissions du deuxième trimestre 2026 révèle une évolution contrastée de l'activité du Trésor du Congo sur le marché des titres publics par rapport

au deuxième trimestre 2025, marquée par un repli sensible du compartiment des BTA, une progression soutenue des OTA et une recomposition de la structure des levées vers les maturités de moyen et long terme.

Graphique 14 : Indicateurs BTA et OTA-montants annoncés souscrits et levés



Source DGT-DOBM-SOMD

Sur le volume des émissions et les levées de fonds : le Trésor a levé au total **445,85 milliards de FCFA** (contre 549,38 milliards au deuxième trimestre 2025), avec une réorientation nette de l'appétit des investisseurs vers le long terme.

Compartiment BTA : les montants annoncés ont fortement reculé de 45,49% (à 385,50 milliards de FCFA), entraînant un repli parallèle des souscriptions à 186,30 milliards (-46,78 %). Les montants levés s'établissent à **184,35 milliards de FCFA**, soit une contraction de 47,08 % sur un an.

Compartiment OTA : malgré une baisse modérée de l'offre (-22,49%, à 357 milliards annoncés), la demande s'est nettement raffermie avec 263,23 milliards de souscriptions (+29,77%), permettant de lever **261,50 milliards de FCFA**, en hausse de 30,08% sur un an.

Le faible différentiel entre montants souscrits et montants levés atteste d'une calibration adéquate des émissions et d'une maîtrise accrue des interventions du Trésor sur le marché.

Sur la reconfiguration par maturité :

La stratégie du Trésor confirme un allongement progressif du profil de la dette.

BTA : la maturité 52 semaines domine désormais largement (59,66 % du volume, soit 386,01 milliards de FCFA d'encours), tandis que la maturité 26 semaines augmente largement (196,79 milliards contre 105,72 milliards). À l'inverse, la maturité 13 semaines est fortement délaissée (-70,20 %, à 64,29 milliards), traduisant un recentrage au détriment des échéances les plus courtes.

OTA : les maturités intermédiaires concentrent les levées : les OTA à 5 ans constituent le principal support (408,15 milliards, +11,58%), suivies des OTA à 2 ans qui affichent la plus forte progression (+84,56%, à 403,32 milliards) et des OTA à 3 ans (+40,32%, à 393,08 milliards). Les maturités 4, 6 et 7 ans progressent également notablement, tandis que les maturités longues (8 à 10 ans) demeurent stables, témoignant d'une mobilisation sélective.

Sur le taux de couverture et le coût de financement
L'analyse des taux de couverture montre une amélioration modérée dans le compartiment des BTA, passant

de 45,88% au deuxième trimestre 2025 à 51,01% (+5,13 points) en 2026 traduisant un renforcement relatif de l'appétit des investisseurs ainsi qu'une meilleure adéquation entre l'offre proposée et la demande exprimée par le marché. Tandis que celui des OTA connaît un bond spectaculaire de 33,67% au deuxième trimestre 2025 à 70,94% (+37,27 points) en 2026, reflétant l'attractivité renforcée des maturités longues. Au total, ces évolutions concordantes traduisent une dynamique haussière sur les deux compartiments, marquée par un renforcement modéré de l'offre sur le court terme (BTA) et une consolidation particulièrement significative sur les maturités plus longues (OTA).

En conclusion, au deuxième trimestre 2026, le Congo a moins levé en volume global mais a réorienté sa stratégie vers les maturités moyennes et longues : repli marqué des BTA au profit des OTA, couverture en nette amélioration, conditions de placement des OTA significativement meilleures et allègement du service de la dette.

II.13 Finances publiques

Au deuxième trimestre 2026, les finances de l'État ont évolué dans un contexte national marqué par une nette augmentation des revenus pétroliers, contrastant avec une quasi-stagnation des dépenses de fonctionnement, ce qui a occasionné de considérables excédents budgétaires primaire et global, base engagements.

II.13.1. Recettes publiques

Les recettes totales (dons exclus), recouvrées à hauteur de 620,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, sont en progression de 41,6% en glissement annuel. Ces recettes sont à environ 49,1% d'origine pétrolière, contre 29,8% au deuxième trimestre de l'année précédente.

Les recettes pétrolières sont ressorties à 304,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, contre 130,6 milliards de FCFA au même trimestre de l'année 2025, soit une hausse de 133,2%, résultant, à la fois, de l'augmentation des exportations et des prix du pétrole.

Les recettes non pétrolières ont progressé de 2,5% en glissement annuel, s'affichant à 298,5 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026. Elles ont représenté 48,1% du total des recettes au deuxième trimestre 2026, contre 66,5% du total au même trimestre de l'année précédente.

II.13.2- Dépenses publiques

Les dépenses publiques se sont affichées à 600,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2026, en progression de 35,8% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement, ce malgré une légère baisse des dépenses courantes.

II.13.2.1- Dépenses courantes

Les dépenses courantes sont légèrement en retrait (-0,4%), passant de 375,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025, à 374 milliards de FCFA au même trimestre une année après.

II.13.2.2- Dépenses en capital

Les dépenses en capital ont fortement progressé, passant de 46,7 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025, à 95,4 milliards de FCFA au même trimestre de l'année suivante, soit une hausse de 104,3%.

II.12.3- Soldes budgétaires

Les soldes budgétaires (primaire et base engagements)

se sont consolidés au deuxième trimestre.

En effet, l'excédent primaire est passé de 58,2 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025, à 119,5 milliards de FCFA au même trimestre une année après.

De même, le solde budgétaire, base engagements (hors dons) est passé d'un déficit de 4,1 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2025 à un excédent de 20,0 milliards de FCFA au deuxième trimestre de l'année d'après.

Tableau 54 : Évolution des opérations financières de l'État (en milliards de FCFA)

	En millions de FCFA			Variations en %	
	2025	2026		T2-26/T1-26	T2-26/T2-25
	T2	T1	T2		
I- Recettes totales (y.c. Dons)	437,8	433,2	632,7	46,1	44,5
1.1- Recettes totales (hors. dons)	437,8	430,9	620,1	43,9	41,6
1.1.1- Recettes pétrolières	130,6	145,2	304,6	109,8	133,2
1.1.2- Recettes non pétrolières	291,1	268,8	298,5	11,0	2,5
1.2- Dons	0,0	2,3	12,6	447,8	-
II- Dépenses totales et prêts nets	441,9	430,6	600,1	39,4	35,8
2-1- Dépenses courantes	375,4	339,5	374,0	10,2	-0,4
- Dont Intérêts dettes	62,2	81,5	86,9	6,6	39,7
- Dépenses courantes (hors intérêts dettes)	313,2	258	287,1	11,3	-8,3
2.2- Dépenses en capital	46,7	72,8	95,4	31,0	104,3
- Dont financement intérieur	6,4	36,3	35,2	-3,0	450,0
2.3- Budgets annexes et comptes spéciaux	19,7	17,9	20,1	12,3	2,0
III- Soldes :					
3.1- Solde primaire (y.c. dons)	58,2	84,1	119,5	-	-
3.2- Solde global, base engag. (hors dons)	-4,1	0,3	20,0	-	-

Source : DGB/DGE (Enquête de conjoncture, Août2026) (1)- TOFE provisoire (fin juin 2026)

II.14 Relations avec l'extérieur

La République du Congo a émis, le 20 mai 2026, une euro-obligation internationale de 850 millions de dollars US, arrivant à échéance en 2036, avec un coupon de 9,5% et un amortissement en cinq tranches annuelles égales à partir de 2032. L'opération a rencontré un très fort succès auprès des investisseurs internationaux, le carnet d'ordres a dépassé 1,6 milliard de dollars, la demande émanant de près de 80 investisseurs et le rendement s'est resserré de plus de 50 points de base lors de la fixation du prix. Cette émission marque le retour pleinement rétabli du pays sur les marchés internationaux de capitaux, après plusieurs années de détérioration de l'environnement extérieur et une première réintégration en novembre 2025.

Le produit de l'émission servira principalement à racheter 564 millions de dollars U.S de principal de l'euro-obligation 2032 (sur un encours de 575 millions de dollars U.S), avec une prime au-dessus du pair à (104%). Le solde de 12 millions de dollars U.S pouvant être racheté via une option de rachat pour solde de tout compte. En outre, le reliquat préfinancera les prochaines échéances de la dette du Congo sur le marché de la CEMAC. Cette opération de gestion active de la dette est jugée neutre sur le niveau d'endettement public, elle allonge la maturité moyenne, réduit les besoins de refinancement de plus de 230 millions de dollars U.S sur cinq ans et améliore le coût global de financement. Elle s'inscrit dans la stratégie du pays visant à réduire ses besoins de financement extérieur, tout en négociant un nouveau programme avec le FMI pour la période 2027-2029.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2026

L'analyse des perspectives de l'économie nationale pour l'année 2026 porte sur la croissance économique, l'inflation, les indicateurs des finances publiques ainsi que les agrégats monétaires.

III.1. Secteur réel

Le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire table sur une estimation de croissance de 5,3% en 2026, contre 4,6% en 2025. Ce raffermissement serait soutenu simultanément par les performances du secteur pétrolier et celles du secteur hors pétrole.

Le secteur hors pétrole enregistrerait une croissance de 4,1% en 2026, soit un raffermissement de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2025. Ce dynamisme serait porté par les perspectives favorables des activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire verrait sa croissance se consolider pour atteindre 3,7% en 2026, après avoir été de 2,0% en 2025. Ce regain s'expliquerait, d'une part, par la bonne tenue des activités de la branche « Agriculture » (6,3% contre 6,1%) et, d'autre part, par la quasi-stagnation de la production de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » après une baisse de 1,4%, ainsi que par la reprise de l'augmentation de la branche « Pêche et pisciculture » (1,8 % contre -2,0 %).

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance plus soutenue en 2026 (5,9%) contre 4,8% en 2025, portée principalement par le raffermissement des activités projeté dans les industries d'extraction des hydrocarbures (+6,1% contre 5,5%) et gazières. Par ailleurs, le dynamisme du secteur devrait être porté par le renchérissement de la croissance attendue dans les branches « Fabrication de produits minéraux non métalliques » (17,9% contre 12,8%), « Industries chimiques » (12,7% contre 9,6%) et « Industries alimentaires » (3,1% contre 2,4%).

Le secteur tertiaire afficherait une croissance de 5,0% en 2026, en ralentissement par rapport à 2025 (5,1%). Ce fléchissement est en rapport avec la mauvaise orientation des activités des branches « Transports et auxiliaires de transports » (-0,5% contre 1,1%) et un relâchement considérable du niveau d'activités de la branche « Administrations publiques » (+0,6% contre 9,7%).

III.2 Inflation

L'Institut National de la Statistique (INS) anticipe une accélération des tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle de 3,6% en 2026 supérieur à la norme communautaire fixée à 3,0%, après avoir été de 2,7% en 2025.

III.3 Finances publiques

D'après les prévisions du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire, le niveau des recettes budgétaires est estimé à 2 663,7 milliards de FCFA (24,7% du PIB) en 2026. Elles se répartiraient comme suit :

- 1 246,4 milliards de FCFA pour les recettes pétrolières, soit 11,6% du PIB ;
- 1 336,5 milliards de FCFA pour les recettes non pétrolières, représentant 12,4% du PIB, dont 1 076,3 milliards de FCFA pour les recettes fiscales (8,1% du PIB) et 260,2 milliards de FCFA (2,4% du PIB) pour les recettes non fiscales ;
- 124,6 milliards de FCFA pour les revenus des investissements, soit 1,2% du PIB ;
- 80,4 milliards de FCFA pour les dons, représentant 0,7% du PIB.

S'agissant des dépenses publiques, leur enveloppe est estimée à 2 499,1 milliards de FCFA, soit 23,2% du PIB en 2026. Elles se répartiraient comme suit :

- 1 935,5 milliards de FCFA pour les dépenses courantes, représentant 18,0% du PIB, dont 435,0 milliards de FCFA pour traitements et salaires, soit 4,0% du PIB, 756,0 milliards de FCFA pour les transferts, représentant 7,0% du PIB et 238,1 milliards de FCFA pour les intérêts sur la dette publique, soit 2,2% du PIB.
- 563,7 milliards de FCFA pour les dépenses d'investissement, représentant 5,2% du PIB.
- En conséquence, le solde budgétaire global base engagements dons compris ressortirait excédentaire de 215,9 milliards de FCFA, représentant 2,0% du PIB.

III.4 Situation monétaire

Selon le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire, réuni en septembre 2026, la situation monétaire à fin décembre 2026 se caractériserait par :

- (i) une progression de 25,2% des avoirs extérieurs nets, qui atteindraient 491,4 milliards de FCFA, en lien avec l'accroissement des recettes d'exportation, notamment celles issues du pétrole brut ;
- (ii) une augmentation de 1,7% de crédit à l'économie, pour s'élever à 1 716,8 milliards de FCFA, en soutien à l'activité économique dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques ;
- (iii) une hausse des autres postes nets du système bancaire de 5,0%, pour se hisser à -128,7 milliards de FCFA.

En conséquence, la masse monétaire (M2) devrait connaître une légère hausse de 2,8%, pour s'établir à 3 438,3 milliards de FCFA, en lien avec sa contrepartie intérieure.

Tableau A1: Évolution de l'emploi dans le secteur formel (en nombre)

Indicateurs	T2-2025	T2-2026	Variation (en %)
			T2-26/T2-25
Secteur primaire	7797	7346	-5,8
Pêche	293	267	-8,9
Effectifs permanents	275	251	-8,7
Effectifs temporaires	18	16	-11,1
Filière bois	7504	7079	-5,7
Effectifs permanents	5860	5597	-4,5
Effectifs temporaires	1644	1482	-9,9
Secteur secondaire	20202	21175	4,8
Extraction des hydrocarbures	4028	4627	14,9
Effectifs permanents	1575	2055	30,5
Effectifs temporaires	2453	2572	4,9
Industries manufacturières	10455	10879	4,1
Effectifs permanents	5180	6773	30,8
Effectifs temporaires	5275	4106	-22,2
Production d'eau et d'électricité	3734	3675	-1,6
Effectifs permanents	3724	3675	-1,3
Effectifs temporaires	10	0	-100,0
Batiments et travaux publics	1985	1994	0,5
Effectifs permanents	1182	1105	-6,5
Effectifs temporaires	803	889	10,7
Secteur tertiaire	25478	26380	3,5
Hotellerie et restauration	2427	3112	28,2
Effectifs permanents	1528	1942	27,1
Effectifs temporaires	899	1170	30,1
Commerce	4834	5260	8,8
Effectifs permanents	3951	4377	10,8
Effectifs temporaires	883	883	0,0
Transport et transit	7677	6427	-16,3
Effectifs permanents	6232	5669	-9,0
Effectifs temporaires	1445	758	-47,5
Télécommunications	2394	2332	-2,6
Effectifs permanents	1091	1095	0,4
Effectifs temporaires	1303	1237	-5,1
Service financier	3963	4000	0,9
Effectifs permanents	3492	3563	2,0
Effectifs temporaires	471	437	-7,2
Autres services marchands	4183	5249	25,5
Effectifs permanents	2285	3169	38,7
Effectifs temporaires	1898	2 080	9,6
Ensemble	53477	54901	2,7
Effectifs permanents	36375	39271	8,0
Effectifs temporaires	17102	15630	-8,6

Source : DGE, (enquête de conjoncture, septembre 2026)

Tableau A2: Évolution de la masse salariale (en milliards de FCFA)

Indicateurs	T2-2025	T2-2026	Variation (en %) T2-25/T2-26
Secteur primaire	6597,8	6022,0	-8,7
Pêche	50,1	44,1	-12,0
Masse salariale permanents	48,6	42,4	-12,7
Masse salariale temporaires	1,5	1,7	13,3
Filière bois	6547,7	5977,9	-8,7
Masse salariale permanents	5545,6	5053,9	-8,9
Masse salariale temporaires	1002,1	924,0	-7,8
Secteur secondaire	67644,5	71599,4	5,8
Extraction des hydrocarbures	38265,7	42941,0	12,2
Masse salariale permanents	28783,5	32965,0	14,5
Masse salariale temporaires	9482,3	9976,0	5,2
Industries manufacturières	18532,6	19555,2	5,5
Masse salariale permanents	14082,8	14893,9	5,8
Masse salariale temporaires	4449,7	4661,3	4,8
Production d'eau et d'électricité	8988,0	7902,0	-12,1
Masse salariale permanents	8978,0	7882,0	-12,2
Masse salariale temporaires	10	20	100,0
Bâtiments et travaux publics	1858,2	1201,2	-35,4
Masse salariale permanents	1278,0	895,8	-29,9
Masse salariale temporaires	580,2	305,4	-47,4
Secteur tertiaire	72843,6	72197,8	-0,9
Hotellerie et restauration	2277,1	2533,8	11,3
Masse salariale permanents	1591,8	1553,9	-2,4
Masse salariale temporaires	685,3	979,9	43,0
Commerce	6589,8	7292,6	10,7
Masse salariale permanents	6130,7	6811,5	11,1
Masse salariale temporaires	459,1	481,2	4,8
Transports et transit	17980,1	15253,1	-15,2
Masse salariale permanents	16097,6	14419,4	-10,4
Masse salariale temporaires	1882,5	833,7	-55,7
Télécommunications	7815,7	8260,1	5,7
Masse salariale permanents	6435,1	7289,3	13,3
Masse salariale temporaires	1380,6	970,7	-29,7
Services financiers	17578,4	18007,4	2,4
Masse salariale permanents	16630,7	16406,1	-1,4
Masse salariale temporaires	947,8	1601,3	69,0
Autres services marchandes	20602,5	20850,8	1,2
Masse salariale permanents	14823,5	14906,0	0,6
Masse salariale temporaires	5779,0	5944,8	2,9
Ensemble	147085,9	149819,2	1,9
Masse salariale permanents	120425,8	123119,2	2,2
Masse salariale temporaires	26660,1	26700,0	0,1

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Tableau A3 : Tendance des prix sur le marché

Produit	T2-25	T2-26	Variations (en %)
Planches en bois (coffrage)	12 000	12 000	0
Lit en bois	109 949	109 949	0
Maïs (grain)	966	911	-5,7
Pâte fermentée de maïs	852	906	6,3
Farine de manioc (foufou)	552	539	-2,4
Pomme de terre	1 023	997	-2,5
Riz à longs grains	853	753	-11,7
Riz brisé	750	835	11,3
Haricot blanc	1 712	1 784	4,2
Viande de bœuf sans os	4 370	4 459	2
Viande de bœuf avec os	4 025	3 936	-2,2
Viande de porc	3 397	3 300	-2,9
Viande de mouton	7 160	7 090	-1,0
Poulet vivant (élevage industriel)	1 818	1 880	3,4
Poulet local (élevage domestique)	2 019	2 341	15,9
Œuf frais	2 958	3 242	9,6
Huile raffinée de palme	2 263	2 593	14,6
Huile raffinée d'arachide	936	992	6
Sucre en poudre	659	689	4,6
Sucre en morceau	767	767	0
Sucre en poudre préemballé	780	780	0
Farine de blé	858	858	0
Pain de blé en baguette	961	969	0,8
Ciment (42.5)	4 825	5 000	3,6
Gaz domestique	6 441	6 441	0
Train BZV/PN (2e classe)	10 000	10 000	0
Bus urbain	150	150	0
Taxi de ville	1 000	1 000	0
Transport interurbain	12 114	12 114	0
Transport fluvial (Kinshasa)	12 400	12 400	0
Vol CEMAC éco. (Douala)	390 323	330 182	-15,4
Vol hors CEMAC éco. (Cotonou)	607 527	558 016	-8,1
Vol Paris (éco.)	888 837	913 668	2,8
Vol Washington (éco.)	1 350 000	1 440 000	6,7

Source : DGE (Enquête de conjoncture, septembre 2026)

Tableau A4: Évolution de la moyenne mensuelle par trimestre de l'indice national harmonisé des prix à la consommation des ménages (INHPC)

Fonctions	T2-2025	T2-2026	Variation (%)
Indice Global	118,5	123,7	4,4
Alimentation et boisson non alcoolisées	120,0	126,8	5,7
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant	124,3	123,2	-0,8
Articles d'habillement et chaussures	115,7	117,5	1,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	117,7	122,4	4,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	111,5	112,5	0,9
Santé	111,9	114,2	2,1
Transports	128,2	133,2	3,9
Communications	112,8	120,9	7,2
Loisirs et cultures	110,3	108,0	-2,1
Enseignements	109,5	110,1	0,5
Restaurants et hôtels	118,8	122,9	3,5
Biens et services divers	113,7	116,0	2,0

Source : DGE à partir des données de l'INS.

ÉQUIPE TECHNIQUE

COMITE DE REDACTION

Directeur de la publication : Pr. Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA

Rédacteur en chef : Dr. Amed Stown BORGIA

EQUIPE DE REDACTION

Amour AKONDZO Adolphe MABIKI
Alexis LOUKOLO
Dr. Amed Stown BORGIA Anastasie KORILA
Andréas Linche BAHOUAS NTAKI
Ben Dhidhi Leuvrais MESSIEURS MOUKOKO
Benecia Astria BOMANDOUKI NGALA
Berode MOUTOLO MATONGO
Bien-Aimé DIAMONEKA
Boanerges Addissi MIZELET
Junior DIRAT
Epoir Chaquo NGODJO
Christ Durel YILA MOUTELET
Christophe MASSAMBA
Clev Fabrice AMBOULOU
Clin's White ONDZOLO
Darel Gervet TSAKALA TSIMBA
Doriane NGOLO
Dr. Constant Mathieu MAKOUÉZI
Dr. Grâce DOMBA
Dr. Guy Paulin DIBAKALA
Dr. Gwladys Prince ONDONGO
Dr. Hardy ZABATANTOU
Dr. Ines Adréa DIATA
Dr. NZENGA OBA Dr. Van NDOUNIAMA
Dr. Angèle Love Prudence MOUAKASSA
Elie VOUGA Emos
Junior PEA Ernest PEA
François NGASSAI
Godefroy Hubert KIHOULOU
Godfrey KIYOULOU
Innocent GOMA MAKOUATI
Ismaïl BILONGO
Issdine KARIMOU
Jean Luc KOUTADISSA
Jean NIAMA BOUKORO
Jessica MOUANDA
Joie Parfaite MINZELE NSI
Latchidong Dagliche DIMI- PEA
Mack Deny YILA MABIALA
Mailly MFOUMOU
Marina YILA
Moïse DAMBA
Patrick NGUILA
Pitou MAMFOUMBA
Aimé SERGE MAHOUNDZA MPAKA

Ray NGOUMBA
Sylvère Cyrille NIANGUI MISSIET
William OKOMBI
York Ismael BILONGO PINDOU

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr André-Patient BOKIBA
Pr Hervé DIATA
Pr Franck Mondésir MBOUAYILA TSASSA
Dr Dieudonné DINGA DILOUNGO
Dr Florent Jean Désiré KABIKISSA
Dr Benjamin NGOMA
Dr Guy Paulin DIBAKALA

APPUI TECHNIQUE

Michel MATAMONA
Antoine ANDZOLO
Christoph MASSAMBA

SECRETARIAT

Bachelore Maldrine TAKI TOUNOUKA
Joshèlène Grâce LOUBAKI MOPIANE
Robert KIABIKA MAFIL
Amour Sylvestre MAKONDZO

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
Bld. Denis SASSOU N'GUESSO (face MUCODEC la gare)

: 1111Bzv / : (+242) 22 260 03 54

: dgeconomie.cg@gmail.com